

Rapport de la

CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Kampala, Ouganda, 18-29 novembre 1968



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT
de la
CINQUIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
pour
L' AFRIQUE

KAMPALA, OUGANDA

18-29 novembre 1968

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1969

AVANT-PROPOS

Le présent Rapport contient essentiellement, d'une part le résumé des débats de la Conférence relatifs aux activités à court terme de la FAO, lesquels ont consisté dans une confrontation entre les besoins nationaux et les propositions de la FAO telles qu'elles sont formulées dans l'étude du Représentant régional; et, d'autre part, le résumé des débats relatifs aux principaux problèmes qui découlent des études entreprises au titre du Plan indicatif mondial, lesquelles définissent certains objectifs à long terme intéressant la Région.

Ceci a amené nécessairement certaines répétitions dans l'exposé des débats de la Conférence relatifs aux activités à court terme et aux tendances à long terme. En outre, nombre des questions ont été rapportées, au cours des délibérations, aux cinq domaines de priorité autour desquels doivent se concentrer à l'avenir les efforts de la FAO. La série d'aspects du développement agricole étudiée dans le rapport est donc nécessairement plus étendue que si les sujets avaient été traités dans le cadre de chaque discipline technique isolément considérée.

Le lecteur qui s'intéresse seulement à certains domaines d'action spécialisés est invité à se reporter à l'index ci-après. Les numéros de cette liste se rapportent aux paragraphes pertinents du Rapport.

L'Annexe III du Rapport présente un résumé des principaux points des délibérations de la Conférence qui requièrent l'attention des Gouvernements ou de la FAO. Cette liste, elle aussi, renvoie aux paragraphes pertinents du Rapport, de façon à permettre au lecteur de retrouver le contexte.

Comme par le passé, les points qui appellent l'attention de la FAO seront reproduits dans une annexe au Programme de travail et budget proposés par le Directeur général pour 1970-71; des notes indiqueront, point par point, les mesures qu'il est proposé de prendre au cours de l'exercice biennal.

INDEX

Aide alimentaire	144-148
Aspects agro-sylvi-pastoral	87, 94, 110
Banque africaine de développement ...	72, 73, 87, 128
Centre de documentation de la FAO ...	152-154
CMCF	78-81, 97, 105, 135
Commercialisation et échanges	19, 26, 48-50, 53, 55, 56, 86, 90, 97, 114, 120-123, 126, 127, 158, 164, 166, 167, 172, 174, 177, 189, 192, 193, 197, 199, 212, 220, 224, 227, 228, 231-234
Conférence régionale	7, 19, 32, 68, 69
Coopération internationale	9, 17-20, 25, 32, 38, 39, 41, 43, 44, 59-61, 65, 116, 124
Développement hydraulique	95, 98, 101
Développement par zones	99, 135
Diversification	9, 54, 96, 108, 122, 125, 139, 312

Economie familiale	102-106
Entreposage	52, 55, 81, 126, 136, 172, 174
Excédents de produits alimentaires ...	52, 147
FAO/BIRD	16, 54, 72-75, 87, 93, 119, 128
Faune sauvage	94, 190
Financement	93, 119, 123, 128, 158, 161, 178, 180, 184, 185, 191, 192, 202, 203, 209, 215, 223, 229, 242
Foresterie	24, 57, 89-94, 196-206
Formation et recherche	47, 92, 93, 111, 119, 127, 132, 133, 134, 143, 154, 161, 162, 170, 172, 174, 192, 206, 209, 232
Information	79, 101, 102, 108, 122, 125, 127, 149-151, 225
Inputs agricoles	9, 36, 47, 54, 65, 97, 114, 128, 145, 172, 176, 178-187, 192, 223, 228
Jeunesse	63, 78, 134, 135, 146, 151, 225
Mécanisation	136, 140
Mobilisation des ressources humaines .	19, 25, 63, 77, 134, 235
Nutrition	102-106, 123, 146, 150, 236
PAM	105, 144-148
Pêches	56, 113-119, 207-211
Personnel FAO	28, 29, 31, 34, 67, 69, 139
Pertes et gaspillage	19, 24, 65, 81, 82, 109, 114, 117, 138, 152, 189, 205
PIM	8, 18, 48, 96, 142, 155-165, 171-173, 178, 187, 188, 190, 196, 207, 211, 212, 217, 220, 227-229, 231, 232
Planning agricole	26, 36, 47, 65, 78, 80, 91, 96, 103, 123, 142, 160, 165, 167, 171, 175, 177, 190, 204, 209, 230
Production animale	56, 82-88, 188-195, 197
Production protéique	19, 23, 56, 82, 102, 108, 117, 119, 173, 174, 195, 211
Production végétale	19, 22, 51, 107-112, 163, 171-177, 182, 183
Produits de base	121, 122
Programme des Nations Unies pour le développement agricole en Afrique	42, 71, 124, 156, 157, 242

Réformes institutionnelles	9, 25, 126-131, 164, 214, 224, 226, 235-239
Représentation nationale	8, 31, 42, 67
Sociologie	104, 131, 236
Statistiques	103, 141-143, 160, 162
Stimulants	220-234
Stratégie de la FAO	19-21, 58-61, 156
Structure de la FAO	27-32, 67
Traitement des produits agricoles	65, 90, 91, 107, 136, 139, 162, 165-169, 174, 177, 199, 201, 202, 204
Utilisation des terres	95, 96, 100, 101, 191, 197, 198

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. <u>INTRODUCTION</u>	
Organisation de la Conférence	1
Cérémonie inaugurale	2
Election du Président et des Vice-Présidents	3
Adoption de l'ordre du jour	3
II. <u>RESUME DES DEBATS</u>	
Les activités de la FAO en Afrique et la situation alimentaire et agricole	4
Discours du Directeur général	4
Discours du Secrétaire exécutif de la CEA	7
Exposés nationaux	8
Stratégie et réorganisation de la FAO	11
Stratégie de la FAO	11
Structure régionale	12
Réorientation des conférences régionales	14
Examen des activités de la FAO et de leur orientation à court terme	15
Programme de coopération avec la Banque	15
Campagne mondiale contre la faim	16
Production et santé animales, industrie laitière	17
Forêts	18
Mise en valeur des terres et des eaux	18
Nutrition	20
Production végétale et protection des plantes	21
Pêches	22
Produits et échanges	22
Analyse économique	23
Institutions rurales	23
Services agricoles	25
Statistiques	26
Programme alimentaire mondial	26
Information	26
Centre de documentation de la FAO	27
Plan indicatif mondial	28
Problèmes relatifs au développement agricole pendant la période s'étendant jusqu'en 1985	28
Programme de développement des industries alimentaires	29
Place des cultures vivrières dans la planification agricole	30
Inputs financiers et agriculture moderne	31
Divers aspects du développement de l'élevage en Afrique	32
Politique forestière en Afrique tropicale	34
Le potentiel des pêches en Afrique	35
Développement du commerce des produits agricoles entre pays africains	36
Stimulants économiques et commercialisation, notamment dans la perspective du marché intérieur	37
Institutions rurales: méthode intégrée d'organisation en vue d'assurer à l'agriculture l'appui de services officiels	39

III. CONCLUSIONS

Invitations à la sixième Conférence régionale de la FAO	
pour l'Afrique	41
Cérémonie de clôture	41

IV. ANNEXES

I. Liste des participants	43
II. Liste des documents	57
III. Liste des points appelant une action à court terme	58
IV. Ordre du jour de la Conférence	65

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue au Siège de l'Assemblée nationale, à Kampala, Ouganda, du 18 au 29 novembre 1968. Y ont participé les délégations des Etats Membres ci-après:

Algérie	Liberia
Botswana	Madagascar
Burundi	Malawi
Cameroun	Mali
Congo (Brazzaville)	Maroc
Congo (République démocratique du)	Nigeria
Côte-d'Ivoire	Ouganda
Dahomey	République Centrafricaine
Ethiopie	Royaume-Uni
France	Rwanda
Gabon	Sénégal
Gambie	Sierra Leone
Ghana	Tanzanie
Haute-Volta	Tchad
Ile Maurice	Togo
Kenya	Tunisie
Lesotho	Zambie

2. Etaient également représentées les institutions des Nations Unies ci-après:

(i) Organismes opérationnels des Nations Unies:

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Programme alimentaire mondial (PAM)

(ii) Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

(iii) Institutions spécialisées:

Organisation internationale du travail (OIT)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)

Les pays et organisations ci-après avaient envoyé des observateurs:

Etats-Unis
Israël
Saint-Siège
Swaziland
Banque africaine de développement (BAD)
Communauté de l'Est africain (EAC)
Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
Organisation de l'Unité africaine (OUA)

3. La liste complète des participants figure à l'annexe IV du présent rapport.

Cérémonie inaugurale

4. Le Directeur général a accueilli S.E. le Président de la République de l'Ouganda, M. Milton Obote, et l'a invité à ouvrir la cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. A cette occasion, le Directeur général a déclaré que la FAO était reconnaissante à l'Ouganda de prendre aux travaux de l'Organisation un intérêt constant dont la venue du Président de la République à cette session inaugurale est une marque éloquente.

5. S.E. le Président de la République, dans son discours d'ouverture, a souhaité, au nom de l'Etat et de la Nation, la bienvenue à tous les membres de la Conférence régionale.

6. Il a dit l'importance de la FAO, dont les objectifs correspondent aux besoins de tous les pays de la Région, dont la situation économique a été considérablement modifiée par l'accession à l'indépendance au cours des récentes années. L'agriculture est l'élément central du développement des pays africains.

7. Le Président, à ce propos, a rappelé aux délégations qu'elles ne représentent pas seulement leurs pays respectifs mais aussi des millions d'agriculteurs dont le travail est la plus sûre garantie d'une vie meilleure en Afrique. L'objet de la rencontre est d'étudier les problèmes, d'associer les connaissances et l'expérience acquises en matière de développement agricole, de traduire les délibérations en activités pratiques. C'est bien là, a dit le Président, le désir de la FAO, la préoccupation des gouvernements et le vœu ardent des agriculteurs africains.

8. Parmi les nombreuses formes d'aide pratique venant de la FAO, il faut citer l'essai de planification globale connu sous le nom de Plan indicatif mondial pour l'agriculture, qui doit manifestement rendre de grands services aux gouvernements. Cependant, le Président tient à mettre en garde contre les dangers qu'il peut y avoir à dresser des plans et à conduire des opérations à distance. La FAO doit être à même de comprendre les besoins, les motivations et les aspirations des populations locales et pour présenter des avis pertinents, elle doit avoir des éléments de contact qui résident à demeure dans le pays.

9. Le Président a évoqué ensuite le problème alimentaire qui, à son avis, tient moins à la pénurie de nourriture qu'aux déficiences des infrastructures, au coût élevé des biens de production et à l'insuffisance de la coopération internationale pour l'acquisition des connaissances techniques. Le Président a évoqué également le problème de la surproduction, qui a une influence défavorable sur les marchés et sur les prix et qui décourage les agriculteurs de participer aux efforts de diversification et autres tentatives d'assainissement. En outre, il a fait allusion à la concurrence des produits synthétiques, autre facteur qui contribue à miner les activités agricoles.

10. Le Président a conclu en soulignant que l'agriculture était vitale pour le genre humain et qu'elle constituait l'activité fondamentale des pays représentés à la Conférence. Il a donc réaffirmé l'importance capitale de l'action de la FAO, que l'Ouganda appuie sans réserves. En formulant des vœux pour le plein succès des délibérations, le Président a déclaré ouverte la cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

11. Au nom de la FAO et de tous les participants, le Directeur général a remercié S.E. le Président de l'Ouganda d'avoir formulé, dans son discours, tant de remarques fécondes qui alimenteront les réflexions et délibérations de la Conférence et d'avoir insisté sur la nécessité d'entreprendre des programmes d'action pour hâter le développement économique et social.

Election du Président et des Vice-Présidents

12. A sa première séance de travail, la Conférence a élu à l'unanimité au poste de Président le Chef de la délégation de l'Ouganda, S.E. le Ministre de l'agriculture, des forêts et des coopératives, M. J.B. Kakonge.

13. En acceptant la Présidence, M. Kakonge s'est déclaré reconnaissant de l'honneur ainsi fait à sa personne et à son pays. Cette nouvelle marque de considération fait suite à celle que la FAO a donnée il y a quelques mois à l'Ouganda en acceptant son invitation d'accueillir la Conférence. Le Président exprime l'espoir que les participants seront satisfaits des dispositions prises pour faciliter la Conférence.

14. La Conférence a nommé ensuite à la Vice-Présidence, les chefs de délégation du Cameroun, de l'Ile Maurice et de l'Algérie.

Adoption de l'ordre du jour

15. La Conférence a étudié l'ordre du jour et le calendrier provisoires. Le Directeur général a fait observer que le Conseil demandait aux conférences régionales d'examiner les questions de la stratégie et de la réorganisation de la FAO au cours des sessions de 1968, de préférence à un moment où lui-même serait en mesure de participer aux débats. La Conférence adopte l'ordre du jour qui figure en Annexe IV en modifiant le calendrier de manière à tenir compte de la demande du Conseil.

II. RESUME DES DEBATS

Les activités de la FAO en Afrique et la situation alimentaire et agricole

Discours du Directeur général

16. Le Président a ensuite donné la parole au Directeur général pour son exposé d'introduction. Le Directeur général a tout d'abord rappelé à la Conférence que, pour des raisons historiques, l'Afrique avait été la dernière région à participer pleinement aux activités des Nations Unies. Il a relevé que les programmes de la FAO et des institutions soeurs étaient de ce fait encore en-deçà des besoins; mais il a donné aux délégués l'assurance qu'une part croissante des efforts de la FAO était dirigée vers la Région et que, par l'intermédiaire de la Banque mondiale et par d'autres circuits, l'action menée en Afrique continuerait de s'intensifier.

17. M. Boerma a cependant souligné que le travail de la FAO, bien qu'essentiel, n'est qu'une partie d'un tout et doit être coordonné avec celui des autres organismes du système des Nations Unies pour engager l'Afrique dans la voie du progrès économique et social. Nous n'arriverons à rien, a ajouté l'orateur, si des conflits de compétence ou de vaines rivalités minent notre énergie.

18. Il en va de même dans le domaine particulier de l'alimentation et de l'agriculture, où il faut une politique mondiale unique, et non pas une série de politiques inspirées par différentes organisations. Le Directeur général a rappelé que, dans le cadre offert par les conceptions et les démarches concertées avec les institutions des Nations Unies responsables d'autres secteurs, la FAO est l'organisme mondial spécifiquement chargé du développement alimentaire et agricole. Il a donc vivement recommandé aux gouvernements d'utiliser les mécanismes qu'elle met à leur disposition pour régler les questions de politique agricole, et de s'en tenir aux décisions ainsi arrêtées lorsque ces questions sont évoquées au sein d'autres organismes. Dans ce contexte, M. Boerma a fait mention des préparatifs entrepris à l'échelon mondial en vue de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, ainsi que des travaux relatifs à l'établissement agricole, qui sera étroitement rapporté aux objectifs des Nations Unies afin d'améliorer la situation politique, sociale et économique du monde par la mise au point d'une stratégie générale du développement.

19. En attendant que celle-ci ait été définie, la FAO souhaite resserrer beaucoup ses liens avec la Commission économique régionale, et formuler une politique unique, un programme régional unique, pour le développement agricole de l'Afrique, les conférences régionales étant appelées à jouer en la matière un rôle de plus en plus important. Avec ces objectifs en vue, le Directeur général a proposé de concentrer les efforts de la FAO afin de donner une impulsion maximum; cinq domaines d'action ont été proposés à l'examen de la Conférence:

- (i) travaux relatifs aux variétés à haut rendement de plantes vivrières de grande culture;
- (ii) élimination du déficit protéique;
- (iii) guerre au gaspillage;
- (iv) mobilisation des ressources humaines pour le développement rural;
- (v) gain et économie de devises.

20. Le Directeur général a exprimé l'espoir qu'en précisant et concentrant ainsi l'action de la FAO, il serait également plus facile d'attirer et de répartir judicieusement des ressources extérieures plus massives, tout en favorisant un rapprochement entre les efforts multilatéraux et bilatéraux visant le secteur agricole.

21. Examinant l'intérêt particulier que revêt pour la Région chacun des cinq domaines de concentration proposés, le Directeur général a tout d'abord reconnu qu'il appartient évidemment aux gouvernements bénéficiaires eux-mêmes de déterminer les priorités à l'échelon national. Si quelques-uns d'entre eux ont besoin d'une assistance qui ne s'inscrive dans aucun des cinq domaines proposés, la FAO continuera bien entendu à faire de son mieux pour la leur fournir.

22. Pour ce qui est du premier domaine d'action, l'incidence des variétés céréalières à haut rendement jusqu'ici envisagées est encore limitée en Afrique, sauf dans le cas du maïs. Les travaux de cet ordre revêtent une importance particulière pour les pays qui manquent de bonnes terres agricoles. Les efforts porteront sur les travaux de sélection et de recherche en vue de mettre au point des variétés adaptées aux différents milieux et résistantes aux maladies; sur l'extension des superficies occupées par les variétés à haut rendement, qui suppose des investissements massifs dans la mise en valeur des terres et les biens de production; sur les moyens de transport et d'emmagasinement, les marchés, la stabilisation des prix et d'autres facteurs institutionnels et économiques.

23. Eu égard au déficit protéique et à ses incidences socio-économiques, la solution consiste à accroître les disponibilités totales, de protéines peu coûteuses notamment. Cela fait intervenir les aliments d'origine animale, y compris le poisson, les végétaux, voire les protéines de sources non conventionnelles; il faudra veiller à améliorer le goût des aliments proposés et éduquer la masse des consommateurs.

24. Le troisième domaine prioritaire est celui de la guerre au gaspillage, qui offre d'immenses possibilités. Les disponibilités alimentaires effectives pourraient augmenter rapidement si l'on s'attachait à ce problème, surtout au niveau des villages et des villes; la même chose vaut pour d'autres produits, comme par exemple ceux des forêts africaines.

25. Le quatrième domaine, peut-être le plus important de tous pour l'Afrique, concerne la mobilisation des ressources humaines dans les zones rurales, dont les exigences institutionnelles devront être judicieusement satisfaites. La main-d'oeuvre représente l'atout majeur de la plupart des pays en voie de développement et les voies du progrès passent surtout et d'abord par les collectivités rurales. Dans ce domaine en particulier, une collaboration étroite avec d'autres institutions est nécessaire, par exemple en matière de formation, de coopération, de crédit et de vulgarisation.

26. Le cinquième et dernier domaine est celui des recettes extérieures et des économies de devises; il intéresse les termes de l'échange des produits agricoles, défavorables à l'Afrique. M. Boerma a relevé que celle-ci exportait naguère d'importantes quantités de certains produits, mais qu'elle tend aujourd'hui à importer toujours davantage. Il a évoqué les fluctuations des prix des produits traditionnels d'exportation, qui rendent difficile la planification du développement et des investissements; enfin, le Directeur général a fait état de la concurrence exercée par les matières de synthèse, soulignant tout l'intérêt des activités destinées à permettre d'économiser sur les importations.

27. Abordant ensuite la question de la réorganisation du Siège et de la structure régionale de la FAO, le Directeur général a expliqué qu'il s'agissait d'apporter beaucoup plus de cohérence géographique dans l'évaluation par la FAO des besoins nationaux et dans la formulation de programmes d'action judicieux en vue d'une assistance fondée sur les conditions et besoins nationaux d'ensemble.

28. S'étendant sur l'aspect régional de la réorganisation, le Directeur général a exposé deux formules possibles, sur lesquelles il souhaitait avoir l'avis de la Conférence. La première, destinée à mettre les organismes du système des Nations

Unies en condition d'opérer plus efficacement au niveau régional, consisterait à obtenir que le Secrétaire exécutif de la Commission économique régionale des Nations Unies fasse également fonction de Représentant régional de la FAO. La seconde consisterait à conserver le Bureau régional de la FAO, en y apportant quelques modifications destinées à permettre au Représentant régional de prendre une part croissante à l'élaboration de la politique générale de l'Organisation et à conférer plus d'efficacité au travail de la FAO.

29. Dans la seconde hypothèse, celle du maintien des bureaux régionaux plus ou moins dans leur forme actuelle, leur personnel serait constitué uniquement de généralistes; les représentants régionaux disposeraient de crédits pour confier des tâches particulières à des experts-conseils et renforcer les équipes opérationnelles qui se rendraient dans les divers Etats Membres afin de mettre au point des programmes d'action.

30. La question fondamentale qui se pose à la Conférence est celle du choix entre une alliance avec la Commission économique pour l'Afrique et le maintien d'un bureau séparé. Si l'on opte pour la deuxième solution, il faudra envisager l'opportunité d'installer au même endroit les bureaux régionaux et les commissions économiques régionales. Là encore, la Conférence est invitée à se prononcer.

31. Le Directeur général a déclaré ensuite qu'à son avis les bureaux sous-régionaux devraient être convertis en bureaux nationaux, qui desserviraient au besoin plusieurs pays et relèveraient directement du Siège. Il estime qu'une telle reconversion du bureau de Nairobi serait à la fois logique et avantageuse. Dans le même esprit, il espère qu'un jour la FAO pourra, grâce à quelque nouvel arrangement avec le PNUD, affecter à plein temps dans toute la Région des représentants dans les pays, un tel corps constituant le complément naturel à l'établissement au Siège d'une solide Division des services régionaux, responsable de la coordination et de l'exécution des programmes extérieurs de la FAO et capable de soulager les spécialistes d'une grande partie des tâches courantes et des formalités administratives.

32. Envisageant l'avenir des Conférences régionales, le Directeur général en a fait valoir toute l'importance; il s'agit en effet, a-t-il dit, de la principale instance où sont déterminés à moyen terme les besoins des Etats Membres; à propos de leurs rapports avec les sessions des commissions économiques régionales, M. Boerma a encore souligné la nécessité d'une coordination et l'opportunité que les gouvernements considèrent les réunions de la FAO comme offrant l'unique cadre où doivent être discutées les politiques agricoles à l'échelon régional.

33. Les méthodes et techniques administratives, en ce qu'elles se distinguent des questions de structure, sont également à l'étude en vue d'une utilisation optimale du personnel dont dispose l'Organisation. Les activités traditionnelles sont passées au crible afin d'éliminer celles qui n'ont plus une raison d'être suffisante et le Directeur général espère pouvoir compter à cet égard sur la collaboration des Etats Membres.

34. M. Boerma a également demandé de façon toute spéciale aux gouvernements de l'aider à recruter en Afrique du personnel de valeur. Il a reconnu que c'était les priver de concours précieux, mais a ajouté que les sacrifices consentis sur le plan national prendraient toute leur valeur à l'échelle du continent. Soulignant la nécessité d'une participation entière et dynamique des Africains aux travaux de la FAO, le Directeur général a indiqué quelques perspectives immédiates.

35. Dans la dernière partie de son exposé, le Directeur général a brièvement passé en revue la situation alimentaire de la Région. De façon générale, la production alimentaire mondiale a marqué un progrès en 1967 par rapport à l'année précédente.

L'augmentation a eu lieu surtout dans les régions en voie de développement et notamment en Afrique, où elle est estimée à 6 pour cent. Cette évolution contraste heureusement avec celle de la période 1964-66, qui avait été caractérisée par une stagnation de la production alimentaire, mais elle ne fait que reporter la production par habitant à son niveau moyen insuffisant de la décennie précédente.

36. Les renseignements disponibles pour 1968 donnent à penser que la production alimentaire continue de croître, malgré quelques revers dus au mauvais temps. Il ne faut cependant pas en rester là. Les gouvernements doivent absolument continuer, comme ils l'ont fait ces derniers temps, à mettre l'accent sur l'agriculture dans leurs programmes de planification et d'investissements. Le relèvement récent de la production est aussi le fruit de longues années d'efforts: recherche et vulgarisation agricole; formation; irrigation; investissements dans l'infrastructure, etc. La FAO a également joué son rôle en s'employant à faire comprendre toute la gravité du problème alimentaire et en suscitant ainsi la détermination de le résoudre. Mais un effort soutenu reste indispensable et les gouvernements doivent prodiguer des encouragements à l'agriculture. La faim et la malnutrition continuent de sévir et il ne faut escompter aucune solution facile du problème alimentaire mondial tant que la population continue de croître à un taux sans précédent dans l'histoire humaine. Les moyens d'action sont à notre portée si nous savons conjuguer une multitude d'efforts; mais si l'action se relâche, si nous cédon à la facilité, le monde restera sous le joug de la faim, sa vieille ennemie, dont les pays en voie de développement sont les premières victimes.

37. Ce que la FAO accomplit en Afrique, a dit pour conclure le Directeur général, dépend des gouvernements de la région, et de ce que leurs représentants à la Conférence souhaitent faire de l'Organisation.

Discours du Secrétaire exécutif de la CEA

38. Le Secrétaire exécutif a commencé par donner connaissance d'un message de U Thant dans lequel le Secrétaire général des Nations Unies rappelle le rôle crucial que l'agriculture est appelée à jouer dans le progrès économique et social de l'Afrique, à un moment où tous les pays du monde sont fermement résolus à accélérer le développement. Le Secrétaire général reconnaît que la première Décennie des Nations Unies pour le développement est plutôt décevante mais note que l'on en tire la leçon pour préparer la deuxième décennie. Pour atteindre les objectifs désignés, il faut prendre des mesures hardies; il faut notamment que tous les organismes des Nations Unies adoptent une approche intégrée.

39. C'est pourquoi, lorsque le Directeur général de la FAO l'a invité à examiner de concert avec lui s'il ne serait pas avantageux que les mêmes personnes cumulent les fonctions de représentants régionaux de la FAO et de Secrétaires exécutifs des Commissions économiques régionales, le Secrétaire général a fait bon accueil à cette proposition. Il demande à la Conférence régionale d'examiner attentivement les possibilités d'assurer une harmonie étroite et une intégration pratique entre les orientations économiques générales que la Commission régionale est bien à même de fournir et les activités entreprises par la FAO dans un des secteurs-clés du développement, l'agriculture africaine.

40. M. Gardiner a commencé ensuite son propre exposé en rappelant que l'Afrique devra révolutionner son agriculture pour ne pas se laisser dépasser par l'explosion démographique inévitable des vingt prochaines années. L'agriculture continuera à dominer l'économie du continent du fait qu'elle représente le moyen d'existence de la majorité de la population. M. Gardiner a avancé qu'il serait nécessaire de quadrupler les efforts pour que les pays africains puissent marquer une avance réelle et il a souligné que l'on ne saurait se contenter des quelques améliorations récentes de la situation alimentaire agricole.

41. A propos de l'influence que les diverses institutions des Nations Unies peuvent exercer sur le développement de l'agriculture, M. Gardiner a fait valoir que les efforts isolés du passé devaient maintenant faire place à un programme intégré, seul capable de faire bénéficier au maximum les pays africains du concours total des Nations Unies. L'orateur a fait observer qu'on ne pouvait, en menant cette action concertée, dissocier les aspects socio-économiques du développement agricole, dont s'occupe la CEA, des aspects de planification, études techniques et exécution qui relèvent de la compétence de la FAO.

42. En proposant un programme unique des Nations Unies pour le développement agricole de l'Afrique, auquel participeraient pleinement la FAO et la CEA, M. Gardiner a rappelé que le Président de l'Ouganda avait insisté dans son discours inaugural sur la nécessité d'élargir et de renforcer la représentation de la FAO dans les pays. C'est en effet, a déclaré M. Gardiner, dans cette voie qu'il faut s'engager et cela devrait dissiper toute crainte quant à la réorganisation de la structure régionale, car cette formule permettra d'exploiter davantage les maigres ressources disponibles et offrira aux pays la possibilité de participer plus étroitement au jour le jour à l'action de la FAO. La réduction de l'aide étrangère rend encore plus nécessaire un tel rapprochement.

43. Abordant l'un des principaux obstacles au développement agricole, à savoir la pénurie de personnel africain qualifié, connaissant l'agriculture et les traditions régionales, M. Gardiner a soutenu que les rares spécialistes disponibles ne devraient pas être tenus de passer leur temps précieux dans des réunions innombrables pour y adopter toujours les mêmes résolutions au sujet du développement agricole, mais qu'ils devraient se conformer à une série agréée de directives pratiques qui découleraient d'un programme unique élaboré lors d'une réunion unique. En outre, cela permettrait une large mise en commun des connaissances qui favoriserait aussi le progrès dans le domaine général de l'agriculture. D'autres mesures visant à organiser un effort collectif concerté doivent être vigoureusement appuyées.

44. M. Gardiner a souligné également l'utilité des plans de développement qui, s'ils sont conçus avec réalisme, peuvent servir à ordonner et coordonner les programmes des gouvernements. La responsabilité en incombe essentiellement aux Africains eux-mêmes. Dans ce contexte, l'orateur a rappelé les cinq domaines de concentration proposés par le Directeur général et la concordance de vues entre la FAO et la CEA sur ce sujet. Il se demande donc si, en vue d'assurer le soutien des Nations Unies aux politiques et aux plans de développement agricole, il est bon de tenir deux réunions, sous les auspices l'une de la CEA, l'autre de la FAO, pour étudier des objectifs identiques.

45. Dans son exposé, M. Gardiner s'est efforcé d'indiquer comment il envisageait le progrès agricole de l'Afrique au cours des prochaines années et les efforts que les pays eux-mêmes, en collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres donateurs, pourront déployer pour faire participer l'Afrique à la révolution agricole actuellement en cours dans d'autres parties du monde en voie de développement.

Exposés nationaux

46. Reprenant et explicitant sur le plan national l'analyse d'ensemble de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région africaine, les exposés nationaux amènent, entre autre, à la conclusion que, d'une manière générale, les Etats africains voient maintenant s'ouvrir devant eux des perspectives d'avenir plus ou moins brillantes, d'ailleurs, selon les pays. Par exemple, au Kenya, en Ouganda, en Côte-d'Ivoire, au Nigéria et au Cameroun, la production progresse de façon très satisfaisante; à l'autre extrémité, on peut citer le Botswana, le Lesotho, l'île Maurice et le Sénégal, où le climat plus difficile et le manque de diversification économique continuent à opposer des obstacles sérieux au développement.

47. Le fait le plus réconfortant peut-être, que signalent tous les pays, est la prise générale de conscience de l'importance fondamentale de l'agriculture et des principaux obstacles à l'accroissement de la production régionale. Ce fait se traduit, dans la planification actuelle du développement, par l'affectation de ressources accrues à l'agriculture et par une intensification des efforts pour former à tous les niveaux de la main-d'oeuvre pour l'agriculture.

48. La plupart des pays sont largement tributaires des recettes de l'exportation de produits agricoles et pâtissent de la tournure défavorable des termes de l'échange entre les produits primaires et les produits industriels importés. Si les perspectives d'un essor des recettes de l'exportation apparaissent limitées, il faudrait se préoccuper de développer à la fois l'économie intérieure et le commerce avec les pays voisins. Les gouvernements, en conséquence, comptent que la FAO, en coopération avec la CNUCED, poursuivra la négociation d'accords commerciaux tendant à stabiliser les produits agricoles et à améliorer la position commerciale des pays en voie de développement et que, au titre des études sur le Plan indicatif mondial, elle continuera à guider les politiques d'expansion.

49. La Conférence s'inquiète des obstacles d'ordre commercial et tarifaire que les pays industriels opposent aux importations en provenance des pays en voie de développement, et des charges fiscales et autres qu'ils leur font supporter, freinant ainsi la consommation et le négoce des produits originaires de ces pays. Elle demande que la FAO, en collaboration avec les autres organismes internationaux compétents, fasse pression sur les pays développés pour les amener à minimiser les obstacles au progrès des exportations des pays en voie de développement.

50. Plusieurs pays, à commencer par ceux d'Afrique orientale, se sont déclarés aussi très préoccupés des perpétuelles augmentations arbitraires du fret maritime, qui sont préjudiciables aux exportations des pays en voie de développement. La Conférence demande à la FAO de faire de son mieux pour réprimer ces tendances.

51. La Conférence approuve le Directeur général d'avoir adopté, en matière de développement agricole, une conception orientée vers l'action, et elle réaffirme que les résultats des enquêtes et recherches doivent maintenant être appliqués à des projets spécifiques de développement. Les variétés nouvelles de céréales à haut rendement représentent encore une relative nouveauté dans la plupart des pays mais ceux-ci ont conscience de leur énorme potentiel. Déjà le maïs hybride a nettement montré sa supériorité au Kenya et dans plusieurs autres pays; la variété de riz IRRI.8 a donné des résultats prometteurs en Côte-d'Ivoire; et les blés hybrides mexicains ont été essayés avec succès en Tunisie. Le Sierra Leone signale les travaux de la "West African Rice Research Station" et rappelle que les résultats sont à la disposition des pays de la Région. Il faut maintenant appliquer un programme général pour faire en sorte que des semences de variétés à haut rendement soient disponibles partout et l'on a souligné le rôle que pourrait jouer à cet égard l'Institut international d'agriculture tropicale d'Ibadan. Il faudra cependant tenir compte, dans les programmes nationaux visant les semences de variétés à haut rendement, des profondes modifications qui devront être apportées à l'infrastructure, de la série d'inputs indispensables - eu égard en particulier aux engrais, au crédit et aux services de vulgarisation - et des moyens complémentaires d'emménagement et de commercialisation à prévoir pour faire face à une production accrue.

52. L'Afrique paraissant désormais mieux à même d'assurer aux peuples qui la composent des approvisionnements alimentaires suffisants, il devrait également être possible de constituer des stocks régionaux, aussi bien pour favoriser la stabilisation locale des prix que pour disposer de réserves en cas de crise. La Conférence note que l'OUA s'emploie à promouvoir un programme en ce sens, auquel coopérera le Programme alimentaire mondial. Les gouvernements de l'Est africain s'intéressent à la question et le Sénégal leur fait écho de l'autre côté du continent.

53. Il a été rappelé qu'en s'efforçant de parvenir à l'autosuffisance alimentaire les nations doivent user de prudence car on ne peut pas perdre de vue à cet égard la question de la structure des prix. Cela vaut en particulier pour les pays dont les ressources non agricoles sont importantes; mais plusieurs orateurs ont aussi préconisé une approche intégrée tendant à organiser l'utilisation des ressources et de la production agricole par groupes de pays et non sur la base de leur autosuffisance individuelle, dans le même souci d'éviter une expansion anti-économique, irrationnelle ou indûment compétitive, et de promouvoir le commerce intra-régional.

54. On a fait valoir la nécessité de diversifier l'agriculture, à la fois pour rendre les pays moins tributaires d'un nombre limité de produits d'exportation et, ce qui n'est pas moins important, pour couvrir la vaste gamme des besoins nationaux. La mise au point de systèmes d'exploitation modernes et plus intensifs pose un problème qui se rattache étroitement à celui de la diversification. Le Burundi et l'Ile Maurice connaissent à cet égard des difficultés particulières, liées à l'augmentation de la population et à la rareté des terres disponibles pour étendre les cultures vivrières. Ces modifications et cette expansion de la production agricole exigent des investissements très substantiels et la Conférence invite instamment la FAO à donner toute l'attention voulue à cette importante question. Elle apprécie particulièrement l'utile travail accompli par le Programme de coopération FAO/BIRD qui aide les gouvernements à concevoir des projets sous une forme susceptible d'attirer les financements extérieurs, ainsi que la nouvelle politique de la BIRD qui a décidé d'augmenter considérablement le volume de ses prêts à l'agriculture. Il a été fait valoir que dans la plupart des pays africains, le secteur agricole doit engendrer du capital pour soutenir l'essor général de l'économie. Dans le même ordre d'idée, de nombreux pays ont signalé le problème que pose le financement des engrais, dont l'utilisation se répand rapidement, et plusieurs délégués ont suggéré que la FAO crée un dispositif grâce auquel des engrais pourraient être obtenus à un prix réduit, ceci en tenant compte partout où cela est possible des sources d'approvisionnement dans les régions en voie de développement.

55. Le passage progressif de l'économie de subsistance à l'économie de marché pose un autre problème majeur, souligné par la plupart des délégations, à savoir, la nécessité de renforcer la totalité du système de commercialisation. Ceci vaut en particulier pour la commercialisation intérieure des récoltes vivrières. Ici encore, les besoins supplémentaires en matière d'entreposage et de transport exigeront des investissements considérables.

56. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils avaient maintenant la possibilité de s'attacher davantage à améliorer la qualité des régimes alimentaires nationaux en développant la production d'aliments riches en protéines. En général, la production animale a été plutôt négligée dans le passé mais maintenant que des pays comme le Kenya et l'Ouganda ont des excédents de maïs, il devrait être possible de développer la production des bovins de boucherie et de laiterie. La plupart des pays africains cherchent à améliorer la santé animale pour réduire les pertes de cheptel; plusieurs appliquent des programmes visant à améliorer les races ainsi que l'alimentation des animaux. Un certain nombre de pays signalent la réussite de projets avicoles devant leur permettre de se suffire à eux-mêmes pour la volaille et les oeufs. De nombreux pays d'Afrique cherchent à utiliser plus complètement les ressources de la pêche pour mieux nourrir leur population. On a souligné l'importance de vastes programmes de pêche en eau douce dans les pays où les communications et les marchés desservant les populations rurales et l'intérieur sont insuffisants. Plusieurs délégués ont attiré aussi l'attention sur la nécessité de disposer d'organismes appropriés pour développer les ressources des lacs multinationaux et des océans.

57. La situation forestière est, bien entendu, assez variable dans la région. Dans plusieurs pays, l'utilisation des forêts naturelles de la zone humide est généralement intensifiée par la mise en exploitation d'espèces jusqu'ici non commercialisées. En outre, les boisements sont considérés comme des investissements nécessaires et souhaitables. Dans des pays comme la Zambie, l'Ouganda, le Kenya et dans les zones de savane du Nigéria, de Madagascar et même du Gabon, ces forêts artificielles fourniraient à la population le bois nécessaire et dans certains cas assureraient la base d'une industrie de la pâte et du papier. Plusieurs délégués ont évoqué les principaux obstacles au développement forestier: absence d'inventaire, faiblesse des infrastructures, manque de personnel qualifié, problèmes d'exploitation des espèces les moins connues. Le Kenya a évoqué en outre une question particulière, à savoir l'adoption, par un groupe de pays, d'une politique et d'une planification communes en matière de développement forestier en vue d'une utilisation plus rationnelle des terres et d'une réduction des coûts.

Stratégie de la FAO et réorganisation

Stratégie de la FAO

58. Se référant à l'exposé liminaire du Directeur général et aux cinq domaines sur lesquels il propose de concentrer l'action intégrée des départements et divisions de la FAO, la Conférence donne son approbation générale à cette stratégie pour la Région africaine.

59. La Conférence espère également, comme le Directeur général, que les cinq thèmes prioritaires permettront de catalyser les conceptions et les délibérations de tous les organismes qui, au niveau international, s'occupent du développement agricole de la Région et pourront contribuer ainsi à regrouper dans un programme de travail intégré et cohérent les efforts jusqu'ici dispersés.

60. La Conférence s'est préoccupée aussi de l'intégration des efforts consacrés aux problèmes agricoles au sein même des institutions des Nations Unies. A son avis, les propositions relatives aux cinq domaines prioritaires constituent une série valable de directives pour la coordination du travail et de l'action entre tous les intéressés.

61. La Conférence adopte, en conséquence, la résolution suivante:

RESOLUTION I - Stratégie de la FAO

La Conférence,

Considérant l'intérêt que présentent pour la Région les cinq domaines de concentration proposés par le Directeur général, qui permettent d'orienter utilement une action coordonnée tendant à promouvoir le développement agricole de l'Afrique;

Approuve cette stratégie en cinq points;

Demande au Directeur général de porter ces éléments d'une stratégie des politiques, ainsi que les recommandations de la Conférence régionale africaine en matière de programmes, à l'attention de tous les organismes qui s'occupent du développement de l'agriculture africaine;

Demande en outre que, par l'intermédiaire du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, lesdits éléments et recommandations soient portés en particulier à l'attention de la prochaine session de la Commission, s'agissant de faciliter l'élaboration d'un programme unique intégré des Nations Unies en faveur de l'agriculture africaine.

62. La Conférence convient qu'il appartient à chaque pays de décider lui-même, en fonction de sa situation et de ses besoins propres, l'ordre de priorité et le choix des priorités dans ce cadre général. Cependant, elle reconnaît aussi que les domaines de concentration proposés sont liés les uns aux autres, ce qui en soi constitue un bon point de départ pour des programmes d'action sur le plan national et régional.

63. Ainsi, nombre de délégués ont souligné l'importance capitale de la mobilisation des ressources humaines de la Région. Il s'agit d'engager dans l'action les cadres et animateurs, les agriculteurs, et les jeunes en particulier, tout en mettant l'accent sur la formation, la fourniture des biens de production ainsi que la vulgarisation, favorisant ainsi l'élévation des rendements, la production d'aliments protéiques, la réduction du gaspillage et les économies de devises.

64. La Conférence a préconisé une intensification de la coopération régionale en ce qui concerne la recherche, la production de semences, la commercialisation et autres problèmes qui ne peuvent guère être résolus dans chaque pays isolément.

65. Il a été mentionné en outre que la FAO devrait collaborer plus étroitement avec d'autres sources d'aide bilatérale et internationale en vue d'établir des programmes coordonnés et équilibrés de développement agricole au niveau des pays; de dresser des plans pour articuler les productions de groupes de pays; de promouvoir et de coordonner la fourniture à un prix raisonnable de biens de production agricole pour des programmes prioritaires viables; et d'encourager l'implantation d'industries locales de traitement pour éviter les pertes de produits et faciliter les économies et les gains de devises.

66. La Conférence note avec satisfaction que le Directeur général, ayant obtenu une large adhésion de la part de la Région, compte maintenant élaborer plus à fond ses propositions; il demandera au Bureau régional de les étudier avec les gouvernements de manière à préciser les détails, déterminer les incidences et aboutir à des programmes d'action viables. Dans ce contexte, la Conférence a noté les nombreuses observations relatives aux réorientations de priorités et aux questions supplémentaires à insérer dans les grands domaines de concentration au niveau des différents pays. Il en est fait état dans le présent rapport à la section traitant des activités et de l'orientation à court terme de la FAO (paragraphe 70 à 154).

Structure régionale

67. La Conférence a ensuite étudié la question de la structure régionale de la FAO, y compris le rôle et l'emplacement du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, les fonctions et responsabilités du Représentant régional ainsi que le problème des bureaux sous-régionaux et des représentants dans les pays. A cet égard, la Conférence adopte la résolution suivante:

RESOLUTION II - Structure régionale

La Conférence,

Considérant l'importance du secteur agricole dans le développement économique des pays du continent africain;

Considérant le rôle éminent que doit jouer la FAO dans la promotion de l'agriculture en Afrique;

Considérant la nécessité pour la FAO d'adopter des structures qui favorisent un développement accéléré de l'agriculture;

Consciente de la nécessité de concevoir une politique agricole coordonnée et harmonieuse pour l'ensemble du continent africain;

Soucieuse de renforcer par tous les moyens adéquats l'action sur le terrain;

Recommande ce qui suit au Directeur général:

1. Bureau régional

- (a) Il importe de renforcer les moyens du Bureau régional, notamment par la mise à disposition du Représentant régional d'un effectif suffisant de personnel qualifié;
- (b) Compte tenu des délibérations et recommandations de la Conférence régionale, il convient de déléguer au Bureau régional des attributions en matière de planification et d'élaboration des programmes;
- (c) Etant donné le bénéfice qui résulterait de l'implantation en un même lieu du bureau régional de la FAO et du siège de la Commission économique pour l'Afrique, il faudrait maintenir dans l'immédiat et sans préjudice des décisions à venir la localisation actuelle du Bureau régional de la FAO;
- (d) La plus étroite collaboration doit être maintenue entre le Bureau régional et la Commission économique pour l'Afrique, ainsi qu'avec les autres organisations et agences concourant au développement de la Région;
- (e) En ce qui concerne les fonctions et les responsabilités du Représentant régional, les propositions contenues dans les paragraphes 107 et 108 du document CL 51/9 du 22 juin 1968 intitulé: "Plan de réorganisation de la FAO - Rapport conjoint du Directeur général et du Comité ad hoc sur l'organisation", devrait être mises en oeuvre, y compris celles qui concernent la constitution d'équipes opérationnelles sous l'autorité directe du représentant régional en vue d'étayer l'action de la FAO dans la Région, ainsi que la mise à disposition du Représentant régional d'un fonds spécial pour le recrutement de consultants.

2. Bureaux sous-régionaux

Vu la nécessité de raccourcir les circuits de liaison, il a été convenu à l'unanimité de supprimer les bureaux sous-régionaux.

3. Représentation dans les pays

Considérant la nécessité d'avoir dans les différents pays des bureaux de la FAO suffisamment forts pour faire en sorte que soient mieux compris les besoins, les motivations et les aspirations des populations locales, et pour présenter des avis pertinents,

- (a) Il faut continuer de faire diligence pour assurer la représentation de la FAO dans chaque Etat Membre de la Région individuellement considéré;
- (b) Il faut progressivement organiser une représentation particulière dans chacun des pays actuellement desservis par un seul et même représentant.

Etant donné que selon l'avis du Comité ad hoc sur l'organisation, le Représentant dans le pays est le principal représentant du Directeur général et le Chef de la mission de la FAO dans ce pays, ses fonctions et ses prérogatives, outre celles qui lui sont dévolues par le Directeur général, doivent être définies comme suit:

- (a) Il est responsable de la cohésion de la mission qu'il dirige, de ses bonnes relations avec les ministères et les autres autorités gouvernementales compétentes;
- (b) Il participe pleinement à l'élaboration, à la coordination et à la mise en oeuvre des projets de développement agricole exécutés dans les pays sous l'égide de la FAO;
- (c) Il jouit d'une autorité suffisante sur l'ensemble du personnel de la mission et du personnel affecté aux projets spécifiques relevant de la compétence de la FAO, avec une assez large autonomie en matière administrative;
- (d) Du fait que la plupart des projets sont financés par le Programme des Nations Unies pour le développement, il joue le rôle de conseiller du Représentant résidant du PNUD et maintient la plus étroite collaboration avec celui-ci sans toutefois dépendre aucunement de lui;
- (e) Il rend compte au Département du développement qui, de son côté, lui facilite toutes relations avec les autres départements du Siège.

Réorientation des conférences régionales

68. Sous ce point de l'ordre du jour, la Conférence a étudié le rôle, l'autorité et la réorientation:

RESOLUTION III - Conférences régionales

La Conférence,

Considérant l'influence que peuvent exercer les conférences régionales sur les orientations et les activités de la FAO,

Considérant le rôle prépondérant que devraient jouer ces conférences dans la définition d'une politique cohérente et l'élaboration de programmes de développement de l'agriculture dans la Région,

Recommande qu'un statut constitutionnel soit conféré aux conférences régionales, étant donné la contribution et le soutien actif qu'elles apportent à la cause de la FAO; et

Demande au Directeur général de porter cette question importante à l'attention du Comité du programme et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, afin de préparer des propositions appelant une action concrète de la Conférence de la FAO à sa quinzième session.

La Conférence, en outre

Désire réaffirmer la position prise par la quatrième Conférence régionale de la FAO (Abidjan, 1966) au sujet de l'organisation du travail des conférences régionales, et

Demande qu'il en soit tenu pleinement compte pour l'organisation des prochaines sessions.

69. La Conférence prend note d'une demande comportant trois points, à savoir: que lors des futures conférences régionales, l'étude du Représentant régional sur les activités de la FAO et les mesures proposées à court terme traite les questions selon les cinq domaines de concentration; qu'il soit spécialement établi et présenté une note indiquant les suites données par le Directeur général aux recommandations antérieures; et qu'une liste des fonctionnaires de la FAO participant à la réunion avec mention de leurs responsabilités générales, soit communiquée le premier jour de la Conférence afin de faciliter les prises de contact entre délégués et membres du Secrétariat.

Examen des activités de la FAO et de leur orientation à court terme

70. A la lumière de la situation alimentaire et agricole et de ses tendances à court terme, la Conférence a étudié le rapport du Représentant régional (ARC/68/2). Les activités actuelles et les mesures proposées pour l'avenir immédiat, telles qu'elles sont indiquées dans le rapport, ont été comparées à la situation et aux besoins des pays et de la Région. La Conférence a proposé, là où elle le jugeait nécessaire, des réajustements de priorité et des mesures supplémentaires pour promouvoir le développement agricole. Le temps a manqué pour examiner un à un et en détail les chapitres relatifs aux divers secteurs d'activité.

71. Le sentiment général de la Conférence a été que, après une période où l'agriculture africaine est restée stationnaire à cause de plusieurs circonstances défavorables (manque de plans-cadres, de statistiques sûres et de personnel qualifié au niveau supérieur et à celui de la vulgarisation; pénurie de capital pour la production et pour le développement; insuffisance des infrastructures, des communications et des marchés), le Programme proposé des Nations Unies pour le développement agricole de l'Afrique offre maintenant des raisons d'espérance et une occasion de mener de concert une action accélérée.

Programme de coopération avec les Banques

72. La Conférence note que, depuis sa quatrième session, il a été pris à la FAO des mesures pour développer et intensifier encore les activités entreprises en coopération avec les organismes internationaux de financement. Dans le cadre de la réorganisation générale de la FAO, il a été créé au sein du nouveau Département du développement un Centre d'investissement qui s'occupe à la fois du Programme de coopération FAO/BIRD et de la collaboration avec les Banques régionales de développement. Un accord a été conclu récemment avec la Banque africaine de développement.

73. La Conférence se félicite de cette évolution, et des déclarations du nouveau Directeur de la Banque mondiale qui a promis d'intensifier considérablement l'aide à l'agriculture africaine dans les années à venir. Pour exploiter les possibilités ainsi offertes, la FAO intensifiera sa coopération qui consiste à former des équipes de spécialistes chargés d'identifier et de préparer des projets agricoles pouvant faire l'objet d'investissements. Les diverses Divisions de la FAO fournissent aussi des techniciens qui participent aux missions organisées par la Banque régionale de développement.

74. La Conférence demande instamment qu'il soit davantage tenu compte des difficultés que la plupart des pays africains en voie de développement éprouvent à satisfaire aux conditions classiques de financement. Il faudrait des formules plus souples, qu'il s'agisse du montant et des délais de paiement des fonds de contrepartie prévus dans les projets d'investissement, ou qu'il s'agisse des taux d'intérêt des prêts de la Banque. La Conférence a appris avec satisfaction, que, pour le financement des projets, la Banque n'appliquera pas de critères restrictifs fondés sur le taux de rentabilité mais traitait chaque demande comme un cas d'espèce, en jugeant de la viabilité du projet.

75. Il a instamment été demandé que le Programme s'assure, avant l'envoi de missions préparatoires, que l'on a dûment pris en considération les moyens financiers dont il faudra disposer pour mener un projet à son terme et le rendre pleinement opérationnel. Au cas où la mise au point d'un projet exigerait des études complémentaires, le Programme a indiqué que celles-ci pourraient être financées soit par le PNUD, soit par la Banque, soit de source bilatérale, selon leur coût et le temps nécessaire pour les mener à bien.

Campagne mondiale contre la faim

76. La Conférence note que la CMCF vise principalement à mobiliser des ressources supplémentaires, par le truchement des comités nationaux lorsqu'il en existe, au profit des plans gouvernementaux de développement. La deuxième Conférence régionale de la CMCF, qui s'est tenue à Kampala juste avant la Conférence régionale de la FAO, a étudié sous trois aspects les questions de liaison et de participation à l'effort national:

- (a) Préparation et mise en oeuvre des programmes nationaux au titre de la Campagne;
- (b) Appel aux jeunes du monde;
- (c) Programmes d'information et d'éducation en faveur du développement.

77. La Conférence reconnaît le rôle particulier qui revient à la CMCF dans la mobilisation des ressources humaines pour le développement rural; elle accueille avec faveur la proposition du Directeur général tendant à poursuivre des activités du type CMCF durant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (1971-1980) en les faisant coïncider avec les cinq domaines d'action prioritaires qu'il a définis.

78. La Campagne ferait oeuvre très utile en s'attachant à obtenir des Comités CMCF des pays développés qu'ils agissent davantage auprès de l'opinion publique afin qu'elle soutienne la nécessité d'une évolution des termes de l'échange plus favorable aux régions en voie de développement. La CMCF devrait aussi se proposer de gagner partout la jeunesse à la cause du développement, en lui proposant des objectifs qui l'incitent à l'action. Dans les régions en voie de développement, il faudrait, pour obtenir un engagement plus massif des jeunes, les organiser dans des clubs, leur expliquer l'origine et les motifs des décisions politiques et les associer étroitement au processus de planification, afin de susciter l'intérêt et la participation active de cet élément potentiellement explosif et de plus en plus important de la population nationale.

79. La réaction des pays développés dépend en grande partie, a-t-on souligné, des informations qu'ils reçoivent des pays en voie de développement touchant la situation et les besoins de leurs zones rurales et les efforts qu'ils accomplissent eux-mêmes par leurs propres moyens. Il n'est pas moins important que les gens instruits et les citoyens des pays en voie de développement prennent aussi davantage conscience de la manière dont vivent leurs concitoyens des zones rurales. Il s'agit là de deux éléments essentiels de l'action à mener par les Comités nationaux CMCF en Afrique.

80. Des programmes d'action faisant intervenir l'agriculture, la nutrition et la santé permettraient, en outre aux comités d'orienter leurs activités vers la solution des problèmes de malnutrition.

81. Plusieurs délégations ont aussi vivement recommandé d'envisager des programmes de lutte contre les rongeurs et de recherche sur les procédés simples et efficaces d'entreposage au niveau des exploitations et des communautés.

Production et santé animales, industrie laitière

82. La Conférence a approuvé les activités courantes en matière de production et de santé animales et les grandes lignes de l'action envisagée pour l'avenir. Elle note que la plupart des pays de la Région font de grands efforts pour réduire les pertes dues aux maladies et prennent également des mesures pour éliminer le déficit protéique en augmentant leurs productions animales. La réalisation de ces objectifs serait facilitée par l'expansion du programme d'assistance technique de la FAO en matière d'élevage.

83. L'accent a été mis particulièrement sur la nécessité de donner une priorité plus haute aux programmes de lutte contre les maladies, à la formation de personnel de terrain et à la promotion de l'éleveur. La nécessité d'une action contre la péripneumonie des bovides notamment en Afrique occidentale, a été soulignée et la FAO a été invitée à organiser, en coopération avec l'OUA (Commission des recherches scientifiques et techniques) une conférence des pays intéressés qui examinerait la possibilité de campagnes conjointes contre cette maladie. La mouche tsetse et la trypanosomiose constituent pour l'élevage africain un obstacle dont l'importance est sans commune mesure avec les efforts entrepris par la FAO dans ce domaine et il est demandé que l'Organisation, dans un travail futur, accorde une plus grande place à ce problème.

84. Il a été recommandé que, pour combattre les principales épizooties, la FAO envisage d'apporter une aide à des programmes zonaux et régionaux de lutte, d'éradication et de recherche dont l'influence globale pourrait dépasser de loin celle des plans nationaux.

85. La Conférence se déclare satisfaite des résultats qu'a donnés le projet conjoint No. 15 de lutte contre la peste bovine parrainé par l'OUA et note que la FAO y participe désormais en formant du personnel pour son extension à l'Afrique orientale.

86. Les pays de la Région qui ont des élevages importants et qui cherchent à accroître leurs recettes extérieures en exportant du cheptel et des produits animaux se heurtent au grand problème des difficultés d'accès aux marchés extérieurs. La FAO ne devrait pas seulement aider les Etats Membres à résoudre ce problème en intensifiant ses activités en matière de santé animale sur le plan national et régional; elle devrait aussi s'employer activement à les aider d'autre façon à obtenir pour leurs productions animales, et en particulier pour la viande, l'accès aux marchés extérieurs.

87. L'importance qui s'attache à une intégration plus étroite de l'élevage et des cultures a été reconnue, spécialement dans le cas des pays où les terres se font rares. Plusieurs délégations ont mentionné les efforts qui sont faits pour promouvoir le ranching. C'est très souvent le secteur public qui prend à l'origine l'initiative dans ce domaine. La Conférence se félicite de l'intérêt que les banques internationales manifestent à l'égard du ranching, étant donné que son expansion exige d'importants capitaux. Divers pays ont signalé les méthodes qu'ils adoptent pour résoudre les problèmes de régime foncier qui, autrement, feraient obstacle au développement des pâturages.

88. La Conférence note qu'un certain nombre de pays s'attachent à accroître leur production de viande, de volaille et d'oeufs et elle considère que la FAO pourrait très utilement les aider à améliorer l'alimentation des volailles, les races et les méthodes d'exploitation, en particulier dans les élevages familiaux.

Forêts

89. La Conférence a reconnu que les forêts indigènes pourraient permettre à beaucoup de pays africains d'économiser des importations et d'augmenter leurs recettes d'exportation. Elle souligne donc la nécessité de chercher à enrayer la destruction des forêts et l'exploitation anti-économique des peuplements.

90. Etant donné que les produits forestiers importés sont coûteux et tendent à le devenir sans cesse davantage et que la majeure partie des exportations consiste encore en matériaux bruts, la Conférence demande instamment que l'on continue d'accorder l'importance qui convient aux inventaires forestiers et aux études de pré-investissement, en vue de jeter les bases d'industries forestières utilisant non seulement les essences traditionnelles mais encore des espèces moins connues. Il faudrait s'efforcer d'économiser sur les importations et en même temps d'encourager la commercialisation, à l'intérieur et hors de la Région, d'une plus grande proportion de produits transformés.

91. Plusieurs pays ont souligné la nécessité d'établir une politique forestière intégrée et de planifier la mise en valeur des forêts à l'échelon du groupe de pays, qu'il s'agisse de définir le mode d'utilisation des terres, d'augmenter la superficie forestière par des boisements appropriés ou d'implanter des industries basées sur la forêt.

92. La Conférence estime qu'il faut continuer les efforts d'enrichissement de la forêt naturelle et poursuivre des recherches en vue de tirer meilleur parti des essences les moins connues.

93. Il a été souligné que si l'on voulait appliquer plus largement le progrès technique, il fallait se préoccuper de réunir du capital, de former du personnel et d'adapter les résultats de la recherche. La Conférence note qu'à présent la BIRD intervient peu en faveur du développement forestier et elle exprime l'espoir que, compte tenu des besoins particuliers de chaque pays, une plus grande attention sera apportée à divers aspects de cette activité. Il a été recommandé de renforcer la coordination de la recherche sur le plan régional et la FAO a été priée d'aider à créer un Centre régional pour la formation du personnel chargé des opérations d'abattage et de vidange, lequel s'efforcerait, en coopération avec les centres nationaux, de promouvoir des techniques améliorées.

94. La Conférence a souligné également les multiples avantages indirects des forêts et notamment de celles qui sont submarginales pour la production commerciale d'essences de valeur ou de bois à croissance rapide: amélioration des bassins versants, échec à l'érosion, rideaux abris et brise-vent pour les cultures, préservation de la faune sauvage, loisirs et tourisme. La FAO a été invitée à étudier ces influences forestières indirectes et particulièrement l'effet du couvert forestier et des brise-vent sur la rétention et l'emmagasiner de l'eau dans les sols tropicaux et, par suite, sur la production agricole. Il a été demandé également d'organiser l'utilisation à fins multiples des catégories appropriées de forêts (mise en valeur sylvipastorale, réserves de faune, loisirs).

Mise en valeur des terres et des eaux

95. La Conférence a confirmé que l'adaptation des techniques éprouvées d'aménagement des sols et des eaux aux conditions qui prévalent dans la région africaine constituait l'un des éléments importants du travail permanent de la FAO. Elle demande, à cet égard, que l'on s'intéresse davantage à l'érosion par les eaux et par le vent, à la formation du personnel chargé de diriger et d'exécuter les programmes de mise en valeur hydrologiques et que l'on donne une haute priorité.

96. La FAO a été priée également de continuer à s'intéresser à l'évaluation du potentiel national des ressources utilisables pour la production agricole, cette donnée étant un des éléments sur lesquels peut s'appuyer le Plan indicatif mondial. Dans le même contexte, la Conférence souligne la nécessité d'étudier des structures de production articulées sur la base de groupes de pays et de zones écologiques et de planifier l'utilisation des terres en tenant compte de toute diversification nécessaire de la production végétale.

97. En matière de conservation et de fertilité des sols, on a insisté sur l'élargissement du Programme engrais de la CMC, sur les études relatives à l'utilisation des engrais et sur l'organisation de la fourniture et du commerce des engrais. L'utilisation accrue des engrais, conjuguée avec d'autres inputs et avec la mécanisation agricole, présente de nombreux et complexes problèmes pour lesquels une assistance et un travail de vulgarisation sont très nécessaires. L'attention a aussi été appelée sur les inter-relations entre l'agriculture et la météorologie et sur les bénéfices indirects qui résultent pour la production végétale des plantations d'arbres et de l'existence d'un couvert forestier.

98. La Conférence note l'importance croissante que revêt, dans certaines zones spécialement, la mise en valeur des eaux superficielles et souterraines en vue de l'extension des terres arables et notamment des superficies donnant plusieurs récoltes. Elle demande à la FAO d'apporter son concours afin de promouvoir la conservation des ressources hydrologiques, leur utilisation, la mise en valeur des eaux souterraines et d'autres travaux connexes dans les zones à déficit hydrique.

99. Malgré l'assentiment donné à la politique de la FAO en matière d'études de préinvestissement visant les projets de mise en valeur des terres et des eaux, certaines réserves ont été exprimées quant aux enquêtes étendues et prolongées sur les ressources, notamment lorsqu'il s'agit de zones soumises à une forte pression démographique où une intervention urgente est nécessaire et aussi dans le cas de certains projets de colonisation. Le sentiment général est que les projets pilotes ne doivent pas être considérés comme un terrain d'expériences et de recherches approfondies mais doivent représenter un commencement d'exécution du projet principal. La Conférence note toutefois qu'il faut effectuer des études préliminaires proportionnées aux exigences de la planification et de la mise en oeuvre d'un grand projet; elle recommande vivement que toute approche comportant un "risque calculé" donne lieu, pour chaque phase, à une entente entre la FAO et le gouvernement intéressé. Elle insiste sur la nécessité de tenir compte, lorsqu'on envisage des projets d'envergure, des possibilités locales d'en tirer des avantages réels et durables.

100. L'effet éventuel sur le mode général d'utilisation des terres, d'une production plus forte obtenue par l'utilisation de variétés à haut rendement et par l'irrigation, est une question qui a retenu l'attention de la Conférence; on a noté également qu'il en résulte une nécessité d'étudier les terrains et de s'assurer qu'ils se prêtent à des systèmes modifiés de production - ceci pour éviter l'érosion ou d'autres formes de destruction du sol.

101. Reconnaissant l'importance qui s'attache à une utilisation optimale des ressources en terres et en eaux pour le développement agricole de la Région, la Conférence recommande de créer une commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux en Afrique, dont les attributions comprendront notamment les sujets suivants:

Etude et classification des sols
Fertilité du sol et besoins d'engrais
Classification des terres par vocation
Planification, aménagement et conservation des ressources en sols et en eaux
Assainissement des terres marécageuses
Irrigation et drainage agricoles
Evaluations économiques

En s'appuyant sur des groupes d'étude constitués sur une base sous-régionale, la commission devrait aussi se charger des tâches suivantes:

- (i) Examiner la situation actuelle en matière d'utilisation des terres et des eaux dans la Région;
- (ii) Déterminer l'impact possible, sur les cinq domaines prioritaires de la FAO, des pratiques d'utilisation des terres et des eaux;
- (iii) Mettre en train et orienter la recherche, dans le but spécialement d'adapter les techniques éprouvées d'utilisation des terres et des eaux aux conditions propres à la Région et veiller à ce que les résultats soient communiqués aux pays intéressés;
- (iv) Elaborer des méthodes permettant de veiller à ce que les résultats des recherches, enquêtes et études soient mis à profit dans le pays directement intéressé et communiqués aussi aux autres pays de la Région;
- (v) Faciliter les échanges de renseignements en assurant un service de documentation;
- (vi) Fournir des avis sur les programmes et moyens de formation dans le domaine de sa compétence.

Nutrition

102. La Conférence a noté, à propos de l'amélioration de la ration protéique, que plusieurs pays ont fait de grands progrès dans ce domaine. Elle demande que l'on intensifie l'échange d'informations sur ce point et que l'on poursuive, en la développant, la recherche et l'analyse de produits végétaux et animaux d'origine locale à forte teneur en protéines en vue de mettre les produits à la disposition des consommateurs et notamment des moins fortunés.

103. Il a été déclaré nécessaire d'aider les pays à établir, en vue de la planification du développement alimentaire et agricole, une base statistique plus réaliste dans le domaine nutritionnel, en tenant compte des niveaux courants de consommation alimentaire et des besoins. Il importe d'organiser et d'exécuter des enquêtes de consommation et des études de budgets familiaux, en liaison si possible avec d'autres études socio-économiques et agricoles, et d'intégrer les résultats dans les plans nationaux et régionaux de développement.

104. Il importe d'insister sur l'importance du rôle des femmes dans le développement rural. On a souligné la fonction de l'économie ménagère dans le développement économique et social, de même que le rôle de la femme dans l'éducation, le développement communautaire, le planning familial, la production vivrière et l'administration du budget familial. Tous ces aspects doivent faire l'objet d'une attention accrue avec l'aide de la FAO. Il a été demandé d'accorder une attention particulière aux recommandations formulées par la Consultation ad hoc sur l'économie familiale qui s'est tenue à Accra du 20 octobre au 2 novembre 1968 sous l'égide de la FAO.

105. La Conférence note l'intérêt qu'il y a à inclure l'enseignement nutritionnel dans les programmes de formation et de vulgarisation à l'appui du développement communautaire. A cet égard, il a été suggéré que les gouvernements créent des comités nationaux spéciaux pour l'étude des problèmes de malnutrition et qu'il leur soit donné une aide pour la formation de personnel local et pour la recherche de solutions appropriées. La Conférence a souligné aussi qu'il importe de ruraliser l'enseignement primaire dans les pays à économie surtout agricole et elle a demandé que l'on élargisse les programmes d'alimentation scolaire subventionnés par la CMCF et le Programme alimentaire mondial. Ces derniers jouent un rôle particulièrement important là où l'insuffisance nutritionnelle est due au manque de pouvoir d'achat et leur utilité a été notée en ce qui concerne la détermination de l'acceptabilité et l'adaptation de certains aliments au goût local.

106. Il a été également proposé que la FAO et l'OMS étudient les effets de certains stimulants auxquels les agriculteurs de certains pays ont recours pour pallier les insuffisances de leur régime alimentaire comme de leur vie culturelle et sociale.

Production végétale et protection des plantes

107. Dans le cadre du futur développement économique de la Région, la Conférence a reconnu qu'il importe d'organiser la collecte et l'échange des données de la recherche par zones écologiques. L'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier la sélection en vue de créer de nouvelles variétés à haut rendement. La nécessité de mettre au point des variétés améliorées de plantes vivrières, plus particulièrement de céréales et de légumineuses pour l'industrie de transformation, a été également soulignée.

108. Plusieurs pays ont invité la FAO à assister davantage les programmes de diversification des cultures, en particulier là où les variétés à haut rendement ouvrent la voie à l'autosuffisance dans certaines productions, en se préoccupant de stimuler la production d'aliments végétaux riches en protéines. Plusieurs délégués ont évoqué le danger toujours présent du criquet pèlerin et ont rendu hommage aux efforts faits par la FAO et les Nations Unies dans la lutte contre ce fléau. On a estimé que, dans les résultats obtenus jusqu'ici, la création d'un fonds d'urgence a certainement été un facteur déterminant. Un appel pressant est adressé aux nations développées et aux organisations internationales afin qu'elles augmentent leur contribution à ce fonds de manière à renforcer les moyens d'action. La Conférence a également fait remarquer que la FAO doit diffuser des informations et de la documentation sur les ennemis des cultures.

109. La Conférence a demandé une action urgente en vue de mettre au point des méthodes simples et peu onéreuses permettant de prévenir, à tous les stades depuis celui de l'exploitation, les pertes occasionnées par les prédateurs des produits emmagasinés.

110. Les propositions de la FAO dans le domaine des pâturages et cultures fourragères ont recueilli l'approbation. La superficie herbagère étant limitée dans certains pays à cause de la mouche tsé-tsé d'une part et de l'accroissement constant des cultures, d'autre part, il a été recommandé d'attacher une importance particulière à l'amélioration du rendement des parcours. Il a été suggéré également d'étudier la pratique des cultures de couverture et du pâturage animal dans les plantations commerciales permanentes et de se préoccuper davantage de l'intégration des productions animales et agricoles.

111. La Conférence note que s'il existe maintenant, en général, dans nombre de pays de la Région des moyens d'enseignement et de formation en science agronomique, il conviendrait cependant d'élargir les moyens de formation de cadres africains spécialisés dans la recherche agronomique et la production agricole, qui pourraient exécuter eux-mêmes le travail de recherche dans le contexte des situations et des

besoins locaux. En même temps, il a été demandé que l'on se préoccupe de créer ou de renforcer des institutions de recherche appropriées afin d'aboutir à un réseau complet reflétant la grande diversité des conditions régnant dans la Région.

112. Les inter-relations entre l'agriculture et la météorologie ont également été évoquées, eu égard en particulier à la prévention des chutes de grêle et à l'induction des chutes de pluie.

Pêches

113. La Conférence prend note de la création du Comité FAO des pêches pour l'Atlantique centre-est et de la Commission des pêches pour l'océan Indien, qui veilleront à la conservation et à l'aménagement des ressources halieutiques de leur ressort.

114. On a fait valoir la nécessité d'une planification intégrée et synchronisée du développement des pêches, fondée sur une évaluation adéquate du potentiel de ressources et couvrant des aspects tels que la modernisation et la motorisation des bateaux et des engins de pêche, la mise en place d'installations portuaires et de moyens de manutention à terre, la création de moyens d'entreposage et de commercialisation satisfaisants et l'amélioration des méthodes de distribution, dans le but de réduire les coûts et les pertes.

115. La Conférence a appris avec satisfaction que le Kenya accueillerait un séminaire FAO sur la commercialisation du poisson au cours de la prochaine période biennale.

116. La Conférence soulignera aussi la nécessité d'une coopération internationale pour l'aménagement d'eaux intérieures bordées par plusieurs pays et elle demande à la FAO de se mettre immédiatement en devoir d'aider à établir des Comités de coordination appuyés qui étudieraient les problèmes inter-territoriaux d'aménagement des ressources et proposeraient des procédures pour réglementer les pêches.

117. La Conférence note que la pisciculture dans les eaux intérieures doit davantage retenir l'attention, eu égard en particulier aux zones rurales isolées, au caractère périssable du poisson, à l'augmentation des revenus agricoles individuels et à l'amélioration des régimes alimentaires.

118. La Conférence demande que l'on s'intéresse également davantage au développement du potentiel halieutique des eaux salmâtres et lagunaires.

119. La Conférence déplore la lenteur générale du développement des pêches en Afrique, due surtout au manque de capitaux, d'infrastructures adéquates et de compétence. Elle espère que la FAO, en collaboration avec la BIRD, intensifiera son assistance dans ce domaine, en insistant spécialement sur l'équipement et la formation. Elle souligne à ce propos la nécessité d'organiser des centres régionaux de formation afin de mettre les pêcheurs locaux en condition de produire davantage de protéines de qualité pour la consommation locale et l'exportation.

Produits et échanges

120. De nombreuses délégations ont insisté sur l'importance vitale que revêt, pour le bien-être et le développement économique de leurs pays, l'exportation des produits de l'agriculture. Elles ont relevé que les économies nationales avaient souffert ces dernières années de l'insuffisance des débouchés commerciaux, des prix instables, de la concurrence accrue des produits synthétiques et de la détérioration continue des termes de l'échange.

121. Ces délégations ont donc évoqué les activités du Comité des produits et de ses groupes d'étude, et fait état des efforts qu'ils déploient en coopération avec d'autres organismes internationaux, en particulier la CNUCED et le GATT, pour résoudre les pressants problèmes du commerce international des produits. A ce propos, plusieurs orateurs ont salué en particulier les débuts prometteurs des arrangements internationaux officiels conclus pour certaines fibres dures qui intéressent les pays de la Région.

122. La nécessité de suivre constamment la situation internationale des produits et de procéder à des évaluations spécialisées afin de renseigner au mieux les gouvernements a également été soulignée. Cela présente, a-t-on dit, une importance spéciale pour les pays qui doivent affronter les problèmes de diversification en vue de trouver des marchés d'exportation nouveaux et viables.

Analyse économique

123. Plusieurs aspects de la planification du développement agricole ont été mis en relief, notamment l'évaluation des priorités et l'identification des projets d'action qui s'y rapportent, dans le contexte de la demande probable sur le marché intérieur et à l'exportation et des besoins nutritionnels prévisibles. Etant donné la pénurie de capitaux et leur coût élevé, il a été recommandé de prêter une attention particulière à l'économie de l'utilisation du capital. On a relevé qu'il était indispensable, pour utiliser judicieusement le capital, de connaître la relation entre les divers investissements, l'augmentation escomptée de la production et le temps nécessaire pour la réaliser.

124. La méthode envisagée, en coopération avec la CEA et la Division mixte pour aider les pays à: (1) déterminer une stratégie nationale ou plurinationale à court terme du développement agricole; (2) étudier sur place des problèmes particuliers; (3) formuler des politiques et programmes d'action efficaces, a été considérée comme un utile premier pas vers l'adoption d'un programme unique des Nations Unies pour le développement agricole de l'Afrique. La Conférence estime que d'étroites relations de travail avec les pays conduiront à des résultats réalistes et concrets.

125. L'accent a été mis sur l'importance que revêtent les prix du point de vue de l'incitation à traduire les plans en actes et l'on a signalé la nécessité d'une information plus complète sur les possibilités d'expansion de la production, compte tenu des perspectives qui s'ouvrent aux productions agricoles des différents pays. Il a également été suggéré de procéder à des études pour déterminer dans quelle mesure il convient d'appliquer des politiques de diversification ou de spécialisation en matière de production de denrées agricoles et de biens nécessaires à l'agriculture.

Institutions rurales

126. La Conférence a été informée que, dans le cadre de la réorganisation de la FAO, les questions de commercialisation, qui relevaient de la Division de l'analyse économique, ont été confiées à la Division des institutions rurales, en raison de leurs liens étroits avec la coopération et le crédit. La Conférence insiste particulièrement sur la nécessité de s'attacher aux problèmes des débouchés commerciaux et des réseaux de commercialisation si l'on veut réussir à développer la production. Il s'agit d'un secteur qui se rattache à chacune des cinq zones stratégiques de concentration vers lesquelles il est convenu d'orienter le programme de la FAO. Le meilleur moyen par exemple d'éviter le gaspillage entre le stade de la production et celui de la consommation réside dans une organisation plus rationnelle de la commercialisation et de l'entreposage.

127. La FAO doit apporter une aide plus substantielle aussi bien pour développer de nouveaux marchés des produits végétaux et animaux que pour améliorer les pratiques et dispositifs de commercialisation. La commercialisation intérieure et intra-régionale en particulier sont des éléments relativement négligés dans le programme de l'Organisation. La Conférence prend note du mandat que la Consultation ad hoc tenue à Nairobi en septembre 1968 a établi à l'intention de la Commission de commercialisation agricole pour l'Afrique, dont la création officielle est recommandée au Conseil de la FAO. Ayant manifesté son assentiment général, la Conférence compte sur la Commission pour contribuer à la solution des problèmes africains de commercialisation en apportant une information plus spécifique sur les marchés ainsi que des avis et des conseils en matière de recherche, et pour accélérer la mise en place de moyens de formation afin de fournir du personnel qualifié aux entreprises et services de commercialisation.

128. La création d'institutions de crédit répondant aux besoins de l'agriculture est inséparable de l'organisation efficace de la commercialisation. Le manque d'accès au crédit retarde bien des améliorations de la production pour lesquelles d'autres conditions sont déjà réunies. Ce facteur revêt une importance particulière si l'on veut pouvoir utiliser en temps opportun les engrais et d'autres inputs qui se paient en espèces. Les difficultés liées à la solvabilité de l'agriculteur doivent être aplanies, mais il reste le problème du manque de fonds pour le financement des programmes de crédit. Un financement international est indispensable et l'on compte à cet égard sur une aide bien plus considérable de la part de la BIRD et de la Banque africaine de développement. Les structures coopératives pourraient jouer un rôle très utile pour l'octroi et le contrôle du crédit au niveau de l'exploitant, de même que pour la distribution des engrais et autres fournitures.

129. La Conférence considère avec faveur les études spécifiques qui doivent être effectuées sous l'égide de la FIPA, de l'ICA, de la FAO et peut-être de l'OIT, au sujet d'un fonds international de garantie pour le financement coopératif et des possibilités de commerce intra-africain entre coopératives.

130. L'insécurité de l'occupation et certains modes collectifs d'exploitation des terres continuent de retarder le développement agricole dans un certain nombre de pays africains. La Conférence note que plusieurs d'entre eux ont entrepris de préparer une législation foncière et comptent sur la FAO pour les aider à la formuler et à l'appliquer.

131. De façon générale, la Conférence approuve le programme de la FAO en matière de sociologie rurale.

132. La nécessité d'intensifier l'effort de vulgarisation agricole et dans certains cas, de doubler même l'effectif actuel de personnel a été signalée de maints côtés. Une assistance continue serait nécessaire pour former des vulgarisateurs et renforcer le personnel d'encadrement disponible pour les services de production agricole comme pour les services connexes. La Conférence note que les gouvernements sont encore gênés, dans la mise en oeuvre de leurs programmes, par le manque de personnel qualifié, et elle juge utiles les activités que la FAO se propose de mener en collaboration, le cas échéant, avec l'OIT et l'Unesco.

133. La Conférence a beaucoup insisté sur la nécessité de promouvoir la diffusion des résultats de la recherche et la formation des chercheurs. Elle est favorable à la régionalisation de la recherche par zones écologiques et demande des encouragements pour la création d'instituts de recherche sur le plan régional, l'établissement de stations expérimentales et la formation de cadres moyens.

134. La plupart des délégués donnent la priorité, parmi les domaines stratégiques, à la mobilisation des ressources humaines. Ils estiment que la FAO devrait proposer des formules concrètes pour traiter ce problème, en tenant dûment compte des adaptations qui seraient nécessaires en fonction de la situation de chaque pays. Certains

ont estimé que la formation devrait jouer un rôle important dans la stratégie et que celle-ci devrait viser spécialement à obtenir l'engagement maximum des jeunes, sans négliger le problème de leur réintégration après formation.

135. La Conférence approuve les programmes proposés dans les domaines ci-dessus et ceux envisagés pour la jeunesse rurale au titre de la Campagne contre la faim. Elle se félicite en particulier des efforts que la FAO déploie actuellement pour appliquer dans des secteurs limités des techniques de développement intégrées, mettant en jeu toute la série de facteurs qui influent sur le développement, facteurs économiques, techniques et institutionnels.

Services agricoles

136. Un autre résultat de la réorganisation du Siège de la FAO a été la création, au sein du Département de l'agriculture, d'une Division des services agricoles qui regroupe dans une unité organique certains éléments importants des activités agricoles générales qui étaient dispersés autrefois entre différents secteurs de l'Organisation. Il s'agit des services ci-après:

- (i) Service de l'économie de la production et de la gestion des exploitations agricoles;
- (ii) Service du génie rural (machines agricoles, bâtiments agricoles et entrepôts);
- (iii) Service des industries et de la technologie alimentaire.

137. Le travail de cette nouvelle Division, dans une grande mesure, complète ou supplémente celui des autres divisions du Département de l'agriculture. En raison de la méthode multidisciplinaire qu'elle emploie, la Division est particulièrement qualifiée pour s'occuper des projets de terrain qui mettent en jeu plusieurs spécialités.

138. La Conférence s'est occupée particulièrement de la guerre au gaspillage. A cet égard, elle a demandé à la FAO d'intensifier sa coopération avec le Centre britannique de recherche sur les produits entreposés et d'étendre les services de cette institution aux pays francophones de la Région. Elle a suggéré en outre qu'au lieu de consacrer du temps à l'évaluation de l'étendue des pertes, on entreprenne d'étudier les méthodes d'entreposage des produits agricoles en milieu tropical, en se préoccupant de tous les aspects de l'entreposage et de toutes les installations depuis les petits greniers familiaux jusqu'aux plus grands entrepôts. Il a été également proposé d'établir des bases régionales de formation en matière d'entreposage des produits agricoles et d'envisager des études comparatives des coûts d'entreposage et du montant des pertes évitées, en vue de la détermination des méthodes d'entreposage à adopter sur l'exploitation et dans les coopératives.

139. La Conférence, d'une manière générale, a demandé que l'on intensifie les efforts dans le domaine du traitement des produits agricoles. Elle a souligné qu'il importait d'établir des réseaux d'industries de traitement liées à la production des pays ou groupes de pays et elle a demandé à la FAO de se préoccuper davantage de l'aide à l'établissement des agro-industries. On a souligné la nécessité d'adapter le matériel de traitement aux conditions locales, en particulier là où les productions devraient évoluer sous l'influence des mesures de diversification. A cet égard, il a été suggéré d'affecter au Bureau régional de la FAO un spécialiste des industries agricoles et du traitement des produits.

140. Pour ce qui est des machines agricoles, il est nécessaire d'adapter les types existants aux situations locales, notamment aux sols et aux aptitudes des ouvriers et mécaniciens locaux. En même temps, il a été demandé de faire un effort de normalisation pour faciliter la formation professionnelle, l'entretien des machines et le remplacement des pièces. L'espoir a été exprimé que les résultats d'une étude sur la normalisation de l'équipement agricole seront communiqués aux Etats Membres et la Conférence a noté la nécessité d'un nouveau manuel de l'outillage à main et du matériel à traction animale.

Statistiques

141. La Conférence, pleinement consciente de l'importance qui s'attache à l'amélioration des statistiques nationales en général et des statistiques agricoles en particulier, note avec satisfaction que la FAO continue de prêter attention aux questions de formation en prévision du recensement agricole de 1970.

142. Une aide a été demandée pour coordonner les statistiques agricoles avec les statistiques générales aux fins de la planification globale du développement national, et pour renforcer le fondement statistique de la planification agricole et du Plan indicatif mondial.

143. Des avis et des concours restent très nécessaires, a-t-on déclaré, pour préparer le travail de recensement, former des statisticiens agricoles et exploiter les résultats.

Programme alimentaire mondial

144. La Conférence est sensible à l'aide apportée dans la Région par le Programme alimentaire mondial et elle se réjouit que le Directeur général reste très attaché à ce Programme, comme il l'a déclaré dans son exposé liminaire.

145. Les pays de la Région sont généralement favorables à l'idée de considérer les inputs et facteurs de production agricole comme partie intégrante de l'aide que dispense le Programme alimentaire mondial, car aussi longtemps qu'ils ne sont pas fabriqués sur place, l'obtention de ces biens demeure un préalable indispensable à l'expansion de la production agricole dans la Région.

146. Par ailleurs, le rôle du PAM dans l'amélioration du régime alimentaire des groupes vulnérables et des économiquement faibles, la valeur des programmes d'alimentation scolaire comme moyen de former le goût des consommateurs et de modifier leurs habitudes, et enfin l'importance de l'aide alimentaire dans la mobilisation des jeunes et la promotion du développement rural en général, ont été mis en évidence.

147. La Conférence a donné acte au PAM de l'assistance qu'il a fournie pour remédier à diverses situations critiques dans la Région; elle se félicite qu'il ait offert sa collaboration à l'OUA pour promouvoir la constitution de stocks stratégiques de denrées alimentaires en Afrique.

148. En conclusion, la Conférence invite donc instamment tous les gouvernements à faire de leur mieux pour que soit atteint l'objectif de 200 millions de dollars E.U. fixé pour le Programme en 1969-70.

Information

149. La Conférence se félicite de ce que la FAO s'attache davantage à recueillir de l'information sur les projets de développement agricole et sur la façon dont ils influencent l'économie des pays. Non seulement cette information apporte de la

matière pour les programmes locaux de radiodiffusion, mais encore elle stimule et entretient l'aide bilatérale et l'intérêt des donateurs, tout en contribuant à éveiller l'opinion publique dans le secteur agricole des activités d'un pays.

150. La Conférence convient que, notamment dans les zones rurales d'accès difficile, où l'on se heurte encore à l'analphabétisme et à d'autres facteurs limitatifs, la radiodiffusion agricole est généralement le moyen de grande information qui permet le mieux de diffuser et de faire assimiler des notions techniques élémentaires. La Conférence note avec intérêt l'influence des causeries radiophoniques sur l'alimentation nationale (conseils pour la composition de menus faciles à base d'aliments locaux).

151. Il a été souligné également qu'il est bon de donner à l'école des informations pertinentes sur l'agriculture afin de rehausser le prestige de la vie rurale et du travail agricole. On a insisté particulièrement sur l'action à entreprendre auprès des jeunes ruraux, qui pourraient être un élément explosif de la population, en les initiant aux techniques modernes de l'agriculture, de façon à élever leur niveau de vie et à les rendre fiers des métiers agricoles.

Centre de documentation de la FAO

152. La Conférence note les objectifs et les résultats du Centre de documentation de la FAO, dont l'action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les gaspillages (pertes du capital de savoir) et répond aux besoins d'échanges d'information technique.

153. La méthodologie qui a permis de recenser, d'indexer et de rendre accessibles l'ensemble des 25 000 documents techniques produits par la FAO depuis sa création, est maintenant mise à la disposition des pays en voie de développement, sous forme de projets d'assistance technique pour la création de centres modernes de documentation dans ces pays. Ces centres rendront accessible le capital de connaissances en matière de développement agricole contenu dans les documents non publiés, résultats des études faites dans ces pays.

154. De même, les échanges d'informations sur les résultats des recherches agronomiques seront facilités par la réalisation de "Répertoires indexés des projets de recherche agronomique", devant couvrir progressivement - à commencer par l'Afrique en 1969 - tous les travaux de recherche en cours dans les pays en voie de développement.

Plan indicatif mondial

Problèmes relatifs au développement de l'agriculture pendant la période s'étendant jusqu'en 1985

155. La Conférence a généralement accepté les grandes lignes de politique agricole présentées dans le document de synthèse de l'étude régionale sur l'Afrique au sud du Sahara du Plan indicatif mondial. La Conférence a accueilli avec satisfaction la proposition de passer le plus rapidement possible à l'action.

156. La Conférence a insisté sur la nécessité de développer une liaison aussi étroite que possible entre les planificateurs nationaux et les services de la FAO s'occupant du Plan indicatif mondial. De nombreuses délégations ont accueilli favorablement l'idée d'une concertation au niveau des pays sur des programmes et projets de développement de la production agricole dans une perspective à 3 et 5 ans. Cette concertation impliquerait une participation conjointe d'une équipe inter-ministérielle nationale, d'une équipe FAO réunissant le Département du développement, le Département économique et le Bureau des conseillers de politique agricole, et de tout autre organisme d'aide qu'il conviendrait d'associer à cette tâche pour le pays considéré. En particulier, certaines délégations ont insisté sur la nécessité d'intégrer au maximum ces interventions au niveau des pays dans le cadre du programme unique des Nations Unies en Afrique et de la stratégie de la FAO telle que définie par la Conférence.

157. La Conférence note que la conception du programme unique des Nations Unies en Afrique, dont les travaux en cours du Plan indicatif mondial constituent l'essentiel de la première phase, évolue dans ce sens au niveau régional. La coopération avec la CEA dans l'étude des liaisons de l'agriculture avec les autres secteurs et des perspectives de coopération économique et d'échanges intra-régionaux, devrait être poursuivie et développée à l'image de ce qui se fait actuellement dans le cadre des études entreprises par des équipes interdisciplinaires de la CEA et du CDPPB, auxquelles contribue déjà la FAO, sur les deux sous-régions d'Afrique de l'ouest et Afrique de l'est.

158. Certaines délégations ont exprimé l'espoir que les travaux du Plan indicatif mondial influenceraient les décisions à venir au niveau international en ce qui concerne les exportations agricoles régionales ainsi que les perspectives d'assistance financière et technique. La Conférence note que ces problèmes seront traités dans l'étude mondiale qui sera soumise à la prochaine Conférence de la FAO. Il a été également souligné que la qualité nécessaire des informations concernant les programmes d'expansion des produits d'exportation ne pouvait être assurée que par une liaison aussi effective que possible avec les pays et une programmation quasi-continue.

159. En ce qui concerne l'état actuel des travaux, la Conférence note que les travaux se poursuivront sur la sous-région Afrique du nord, avec une méthodologie améliorée et dans une double perspective à moyen et long terme. Plusieurs délégations ont souhaité que la couverture géographique soit complétée dans toute la mesure du possible. Toutefois, l'opinion la plus couramment exprimée a été que l'étude régionale devrait être publiée le plus tôt possible et qu'à l'avenir la mise en oeuvre devrait avoir la priorité sur les nécessaires travaux de révision et d'amélioration du document régional. Il reste entendu que les mises à jour et révisions des informations par pays, à l'occasion notamment des missions de contact et de concertation, seraient effectuées sur la base de dossiers par pays.

160. Certaines délégations ont exprimé leurs réserves sur la possibilité de mettre en oeuvre les conclusions de politique agricole atteintes par le Plan indicatif mondial, compte tenu de la faible valeur des informations statistiques et de la méthodologie adoptée dans l'étude régionale. Il a toutefois été généralement reconnu que ceci serait mieux apprécié sur la base du rapport provisoire, rapport qui serait distribué avant la fin de l'année en cours. L'intérêt d'un document explicitant la méthodologie a été également souligné. La majorité des délégations, tout en reconnaissant les insuffisances statistiques et méthodologiques - certaines inhérentes à ce genre de travaux, d'autres correctibles dans le prochain futur - ont exprimé l'opinion que ces travaux seraient utiles tant aux planificateurs nationaux qu'aux instances internationales, et notamment à la FAO pour la programmation de ses actions sur le terrain.

161. Parmi les éléments de politique qui ont retenu le plus l'attention, l'insuffisance et la lenteur du financement extérieur ont été particulièrement soulignées. La nécessité d'une politique de formation et d'assistance technique particulièrement adaptée aux conditions très variées des pays de la Région est ressortie des débats. De même, l'importance d'une volonté politique pour mener à bien les politiques agricoles nationales et intra-régionales a été fréquemment avancée; certaines délégation ont soulevé également la question de la volonté des pays industrialisés eux-mêmes de contribuer suffisamment à la réussite de ces politiques.

162. En ce qui concerne les actions prioritaires, de nombreuses délégations ont souligné que la diversité des conditions en Afrique intertropicale était telle que le document soumis à la Conférence, avec ses inévitables généralisations, ne permettait pas l'identification de ces priorités avec suffisamment de précision. Si l'accord était général sur les priorités dans le domaine de la recherche et des statistiques, au plan national et intra-régional, par contre, il a été souligné que de nombreux éléments de politique pour les principaux sous-secteurs de production sont mieux appréhendés au niveau national. Par exemple, le choix entre la poursuite de l'autosuffisance et la recherche d'une spécialisation entre pays dépend encore, dans une grande mesure, de contingences politiques. Toutefois, de nombreuses délégations ont tenu à souligner l'importance que leurs pays attachaient à une approche régionale de certains points de politique de production agricole et d'industries liées à l'agriculture.

163. Les contraintes imposées à la politique d'intensification définie pour la plupart des production végétales par les rapports défavorables des prix des facteurs de production vis-à-vis des prix à l'exportation ou sur le marché local ont été soulignées. L'évolution de ces rapports du prix mérite un examen approfondi à tous les niveaux, nationaux ou international.

164. Les conditions à réunir dans le domaine de la commercialisation, de la vulgarisation et de l'encadrement des producteurs, et de l'infrastructure physique ont été fréquemment discutées. A cet égard, il a été suggéré de mieux intégrer dans les projets de financement les dépenses d'investissement et certaines charges récurrentes concernant ces différents facteurs.

Programme de développement des industries alimentaires

165. La Conférence est convenue qu'une rapide expansion des industries alimentaires et des agro-industries en général demeure le corollaire des perspectives de développement agricole qui ressortent des plans nationaux et du Plan indicatif mondial. Il a été souligné avec insistance que les industries alimentaires pouvaient avoir une incidence directe et notable dans chacun des cinq domaines de concentration définis par le Directeur général.

166. Plusieurs délégués ont montré les difficultés que soulève le développement d'industries de transformation complètement intégrées aux dispositifs de production et de commercialisation. La nécessité de concevoir et de planifier les industries de transformation en fonction de marchés spécifiques a été soulignée.

167. On a fait valoir qu'il était désavantageux et onéreux d'importer l'équipement industriel. Il a été suggéré d'accentuer la planification intrarégionale et d'explorer pleinement les possibilités d'échanger entre les pays les produits alimentaires transformés. A plus ou moins longue échéance, l'équipement industriel pourrait être fabriqué en Afrique pour toute la Région.

168. Il a été suggéré également que la FAO prête plus d'attention à ce que l'on appelle la transformation primaire: classement par qualité, nettoyage et préservation partielle des produits au niveau de l'exploitation. Le point de vue de la FAO selon lequel il vaut mieux prévenir que guérir a été retenu.

169. La mise au point et l'utilisation de farines composées pour la fabrication du pain et d'autres aliments à base de céréales suscitent un intérêt particulier. On a fait observer qu'il était difficile de convaincre les minoteries commerciales d'accepter des mélanges de céréales indigènes pour réduire les importations de blé. L'emploi de farines composées pourrait être imposé par la loi - et elle l'est en fait dans certains pays, mais il serait préférable de le faire accepter en démontrant les avantages économiques et nutritionnels.

170. La Conférence souligne la nécessité d'une aide de la FAO pour former des gérants d'entreprise, des technologues et des spécialistes de la commercialisation.

Place des cultures vivrières dans la planification agricole

171. La Conférence a souligné l'importance des cultures vivrières dans la Région. Il a été généralement reconnu que, suite à l'explosion démographique et au processus d'urbanisation rapide, la production alimentaire aura un rôle de plus en plus important à l'avenir dans le développement économique et social du continent. La place accordée à la planification alimentaire par le Plan indicatif mondial dans ses travaux a été reconnue nécessaire et les délégations ont reconnu la place prépondérante que cette planification devra tenir dans les travaux de programmation nationaux.

172. Il a été constaté que, dans le passé, la production des cultures vivrières, dont 80 pour cent échappent encore au circuit monétaire, a été caractérisée par l'insuffisance de programmes organisés tant dans le domaine de la recherche que dans celui des méthodes améliorées de production. Les principaux obstacles au développement de la production des cultures vivrières indiqués par le PIM et repris par plusieurs délégations, peuvent être cités comme suit: les difficultés de commercialisation des produits vivriers (corollaire du faible degré de monétarisation de l'économie); le manque de circuits de commercialisation; le manque des moyens d'entreposage nécessaires aux produits vivriers, la plupart périssables. Ces obstacles ont fait que la recherche a été relativement négligée, l'utilisation d'inputs a été faible, les facilités de crédit et les services de vulgarisation non appropriés, et ont ainsi empêché la modernisation de la production vivrière.

173. Pour faire progresser cette production afin d'atteindre les objectifs proposés par le PIM et notamment de modifier les tendances à la hausse des importations alimentaires, la Conférence a constaté qu'il était urgent de mettre sur pied un programme souvent à caractère régional ou sous-régional. Ce programme devrait viser à obtenir un accroissement rapide de la production, notamment de plantes riches en protéines telles que les céréales et les légumineuses.

174. La Conférence note la nécessité de recherches coordonnées par zones écologiques. Outre les recherches agronomiques sur les variétés à haut rendement et à haute teneur en protéines et sur les pratiques culturales améliorées, les programmes devraient inclure des études sur l'entreposage, la commercialisation et le traitement. Il faut donner la priorité à la production, la multiplication et la distribution des variétés hautement productives de semences de plantes qui jouent le plus grand rôle dans l'alimentation nationale. La Conférence demande à la FAO de promouvoir ce genre de programmes, notamment par la création de centres régionaux de production de semences, dont l'urgence a été soulignée par plusieurs délégations.

175. Plusieurs délégations ont souligné qu'il importait de créer des ceintures vertes autour des principaux centres urbains dont la population croît rapidement. L'attention a été appelée sur la nécessité de réserver des superficies pour la production intensive en mettant au point des plans complets d'aménagement des terres.

176. L'intégration de la production vivrière et des cultures de rapport, a-t-on souligné, est l'un des objectifs de cette planification et revêt une importance particulière dans les zones de savane où l'on fait croître des cultures annuelles destinées à l'exportation. Pour réaliser cet objectif, il serait nécessaire de mettre en train des programmes comprenant une série de mesures tendant à intensifier les pratiques culturales: meilleur entretien, utilisation de semences de bonne qualité et d'insecticides, outils et équipement perfectionnés, introduction d'animaux de trait. Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner l'application des engrais et l'introduction progressive de matériel motorisé. Etant donné que celle-ci a donné parfois des mécomptes dans certains pays, il faut procéder à la motorisation avec prudence. En tout état de cause, il s'écoulera un certain temps avant que la motorisation se généralise.

177. L'accord a été général sur la nécessité urgente de planifier la production en tenant compte des besoins effectifs des marchés, qui ne peuvent être connus sans une analyse prolongée des tendances des consommateurs et des besoins en matière de transport, de transformation et de commercialisation. Il a été souligné que l'insitution de programmes de production devrait viser à stimuler l'échange de produits alimentaires à l'intérieur des pays et entre pays possédant des conditions écologiques complémentaires. Certains procédés de transformation industrielle font espérer que l'on s'orientera vers la spécialisation en matière de production vivrière, même dans les pays qui actuellement sont défavorisés sous ce rapport.

Inputs financiers et agriculture moderne

178. La Conférence n'est pas sûre que le problème des inputs monétaires ait été présenté adéquatement du point de vue de la couverture et du niveau étudié. Elle note la nécessité de traiter cette question au niveau des pays ou des projets, plutôt qu'au niveau régional, dans les stades ultérieurs du PIM.

179. La Conférence a énoncé les critères ci-après pour la combinaison optimale des inputs monétaires. En premier lieu, il faut déterminer la combinaison en tenant compte des conditions et besoins locaux et de l'aptitude de l'agriculteur à utiliser les inputs. Le deuxième critère est l'adaptation des inputs à chaque situation écologique et économique.

180. Considérant que la principale contrainte limitant l'emploi des inputs est de nature économique plutôt que technique, la Conférence a demandé que dans l'étude mondiale, on ne manque pas d'envisager des mesures tendant à réduire sur le plan international et régional le coût de ces inputs, afin de promouvoir leur emploi accru conformément aux exigences de l'agriculture moderne.

181. La Conférence a étudié ensuite, un à un, les différents inputs monétaire et les moyens d'en promouvoir l'emploi.

182. En ce qui concerne la production des semences, on a souligné le rôle que doivent jouer les centres régionaux dans la diffusion des variétés à haut rendement.

183. De même, l'établissement d'un réseau de stations phytosanitaires offre la plus grande importance, en tant qu'il facilite l'échange de semences et de végétaux, et rehausse la valeur d'une politique d'investissements à long terme. La protection des végétaux et le traitement des semences constituent d'autres éléments essentiels de relèvement de la production.

184. Quant au choix de l'emplacement et de la capacité de production des usines d'engrais à installer dans la Région, la Conférence est convenue qu'il fallait poursuivre l'étude des besoins nationaux et de l'organisation des marchés sous-régionaux. Dans l'immédiat, la Conférence demande à la FAO de continuer à examiner la possibilité de créer un fonds régional pour la fourniture des engrais et autres inputs monétaires.

185. La Conférence a reconnu que certains réseaux d'irrigation qui avaient exigé des investissements considérables n'ont été parfois utilisés que partiellement parce que l'on n'était pas arrivé à obtenir des inputs complémentaires qui auraient exigé des dépenses de devises.

186. La Conférence estime que l'introduction progressive de l'énergie animale et de matériel agricole simple est préférable à une mécanisation généralisée, car la mécanisation ne se justifierait que dans certaines circonstances.

187. En dernier lieu, la Conférence note que les problèmes agraires font sérieusement obstacle à la pleine utilisation des inputs monétaires dans la Région, et elle demande que ce point soit noté dans le PIM.

Divers aspects du développement de l'élevage en Afrique

188. La Conférence a noté avec préoccupation la faible productivité de l'élevage dans la Région et a évoqué les efforts actuellement accomplis pour modifier cette situation. Il a été généralement reconnu qu'il fallait prendre d'urgence des mesures pour accroître la production de viande et limiter l'écart entre la demande et l'offre tel qu'il est projeté par le PIM.

189. Comme un préalable au développement de l'élevage, il est indispensable de combattre les maladies, pour réduire les pertes qu'elles occasionnent et afin de permettre aux viandes africaines d'accéder aux marchés extérieurs. La réussite du projet conjoint No. 15 contre la peste bovine en Afrique occidentale montre que les frontières politiques et les difficultés linguistiques n'opposent pas des obstacles insurmontables à l'action vétérinaire. Un intérêt considérable s'est manifesté pour le programme peste bovine - péripneumonie contagieuse des bovins qu'il est proposé d'entreprendre en Afrique orientale - et la FAO est invitée à intervenir activement pour aider les Etats Membres à lutter contre la péripneumonie en Afrique occidentale. La Conférence a reconnu qu'il fallait agir à l'échelle de la Région en donnant la priorité à la lutte contre la péripneumonie contagieuse et elle recommande aux Etats Membres de coopérer pleinement à des programmes de ce genre avec la FAO et d'autres institutions.

190. L'attention a été appelée sur le fait que d'immenses espaces de bonnes pâtures restent improductifs à cause de la présence de la mouche tsé-tsé. Certains pays ont obtenu des résultats dans la lutte contre ce fléau mais il semble qu'il y ait place pour une campagne d'éradication beaucoup plus énergique. Le PIM a exposé les problèmes

que soulève une campagne de ce genre et les avantages que l'on pourrait en attendre. Il a été recommandé que la FAO s'occupe en priorité de la question. Les travaux devraient être étroitement liés à l'aménagement du territoire et à une politique de la faune sauvage.

191. Du point de vue de l'utilisation des terres, la Conférence a étudié les rapports entre la colonisation agraire et la propriété foncière d'une part, et les programmes de développement de l'élevage d'autre part. Plusieurs pays ont fait état de résultats encourageants qu'ils obtiennent en modifiant les régimes fonciers de manière à permettre à des groupements, coopératives, sociétés et exploitants individuels d'acquérir des titres de propriété. Ceci augmente la réputation de solvabilité de la communauté rurale et facilite l'octroi de prêts pour l'aménagement de ranches.

192. Ces changements ne peuvent s'opérer qu'avec la participation active de l'Etat et la Conférence a reconnu que les gouvernements doivent jouer un rôle-clef dans le développement de l'élevage. Ce rôle est prépondérant dans les domaines précités et dans plusieurs autres encore: organisation des marchés intérieurs et extérieurs, enseignement et recherche. A cause de l'immensité du continent et de la multiplicité des pays, le rôle de l'Etat doit être très variable. Ceci est manifeste notamment dans le domaine de l'enseignement, certains pays étant déjà à même de former chez eux des spécialistes de l'élevage à tous les niveaux tandis que d'autres pays où l'industrie animale est moins importante doivent former leurs cadres à l'étranger. On a estimé généralement que même le personnel envoyé à l'étranger devrait, autant que possible, acquérir sa formation dans les limites du continent africain. La Conférence estime que l'aménagement hydraulique nécessaire et l'application de la recherche scientifique sur une base écologique exigent des investissements trop onéreux pour les gouvernements intéressés. Elle demande donc que la FAO aide à résoudre les problèmes qui se posent de ce fait.

193. L'importance de la commercialisation comme générateur du développement et comme moyen d'assurer le passage à l'économie monétaire a été reconnue. Des programmes efficaces de lutte contre les maladies doivent être établis pour rendre possibles les exportations. Celles-ci semblent offrir de bonnes perspectives aux pays qui sont en mesure d'une part de maîtriser les principales épizooties et d'intensifier la production animale, d'autre part d'approvisionner en viande non seulement les marchés extracontinentaux mais aussi les marchés des autres pays africains. La commercialisation des viandes, tout comme la lutte contre les maladies, semble se prêter à une approche régionale et il a été recommandé que la FAO convoque une réunion pour discuter cette question.

194. La Conférence s'est surtout occupée de la viande de boeuf, qui est le produit animal le plus important dans la Région, mais divers pays ont appelé l'attention sur l'ampleur des importations de produits laitiers et sur la nécessité de développer l'industrie laitière. L'entreprise présente des difficultés particulières dans de larges portions de l'Afrique de l'ouest où la trypanosomiose empêche d'introduire des bovins laitiers améliorés. A part le problème que pose l'éradication de la mouche tsé-tsé, il semble qu'il faille également déterminer quelles sont les races de bétail les plus indiquées pour la production laitière dans les conditions de milieu propres à la zone intertropicale de l'Afrique.

195. Etant donné qu'un rapide accroissement du nombre des ruminants se heurte à des contraintes biologiques, plusieurs pays, soucieux de combler le déficit protéique, accordent la priorité à l'expansion de la production de viande de mouton, de porc et de volaille, ainsi que d'oeufs. Ces aspects du problème, a-t-on dit, ne doivent pas échapper à la FAO, surtout du fait que les résultats prometteurs obtenus avec les variétés céréalières à haut rendement permettent de penser que de plus grosses quantités de céréales fourragères seront peut-être disponibles dans un proche avenir pour l'alimentation des porcins et de la volaille.

Politiques forestières en Afrique tropicale

196. La Conférence a étudié les principales incidences sur les politiques et les programmes des travaux du PIM relatifs à la forêt et aux industries forestières. La discussion a porté à peu près sur le même terrain que le débat sur les propositions à court terme au titre du point précédent de l'ordre du jour. Ceci peut se justifier en raison des incidences à assez long terme de la foresterie.

197. La Conférence note les fortes perspectives d'accroissement de la consommation et du commerce extérieur des produits forestiers et l'utilité de développer l'industrie locale pour faire face à ces besoins. Elle note également le rôle utile des influences forestières indirectes sur le milieu, notamment dans les zones où l'érosion des sols et l'aménagement des eaux posent des problèmes critiques. On a souligné les relations étroites de la forêt et de l'agriculture et les services nombreux que la forêt peut rendre à l'élevage et à la culture. La Conférence rappelle donc qu'il faut, pour la stabilité même de l'agriculture, préserver le manteau forestier sur des superficies assez vastes.

198. L'expansion de l'agriculture aux dépens des superficies forestières et des espaces réservés aux plantations forestières donne lieu, par conséquent, à des inquiétudes. Il a été proposé de revoir les modes d'utilisation des terres après étude adéquate de leurs possibilités et évaluation des besoins socio-économiques, car il est reconnu qu'il pourrait être économiquement préférable d'utiliser certaines terres pour la foresterie et notamment pour la plantation intensive plutôt que pour certains usages agricoles.

199. Il a été reconnu que l'utilisation plus complète des forêts naturelles pour la satisfaction des besoins du marché intérieur et de l'exportation rencontre un double obstacle: multiplicité des essences, de valeur commerciale souvent douteuse, dans la futaie tropicale; et moindre production des forêts de savane. Pour résoudre le premier problème, il faudrait étendre les activités de recherche et de développement concernant les utilisations et faire des efforts d'information et de promotion commerciales. A cet égard, on a reconnu l'utilité d'établir des Bureaux des bois tropicaux en Europe et en Amérique du Nord pour l'information technique sur les marchés et pour les campagnes promotionnelles communes en faveur notamment des essences peu connues, comme l'ont proposé des réunions d'experts CNUCED/FAO. Il existe des raisons d'espérer que l'expérimentation et la sélection de certaines espèces à croissance rapide permettraient de résoudre les difficultés qui se présentent dans certaines parties de la savane. Il a été reconnu que les plantations d'enrichissement étaient souvent souhaitables dans les futaies exploitées et que dans certains cas il était nécessaire d'entreprendre de grands programmes de reboisement.

200. La Conférence a noté que les inventaires des ressources forestières étaient la base nécessaire de toute expansion de la foresterie et de l'industrie forestière. Plusieurs pays ont souligné la nécessité d'une aide internationale dans ce domaine. Plusieurs pays ont rappelé également qu'ils souhaitaient recevoir des conseils en matière d'aménagement forestier. On a signalé aussi la nécessité de conseils en matière de concessions forestières.

201. La Conférence a étudié les avantages des boisements en ce qui concerne les effets de milieu, l'approvisionnement local en bois de feu, la fourniture de poteaux et surtout la production de bois d'industrie. Les plantations de résineux exotiques sont déjà importantes et ne cessent de s'étendre dans l'Afrique de l'Est. En Afrique occidentale, on ouvre un nombre croissant de plantations d'essences feuillues comme l'okoumé et les eucalyptus et de pins tropicaux. Dans chaque sous-région, plusieurs pays envisagent de créer des industries de la pâte et du papier qui tireraient leurs matières premières de ces plantations aussi bien que des forêts naturelles.

202. L'attention a été appelée sur la nécessité d'appliquer une politique bien définie en matière de fixation des prix du bois provenant des plantations du secteur public, de manière à faciliter une planification industrielle fondée sur le coût probable de la matière première. Le bois peut être vendu au prix coûtant, au-dessus de ce prix ou même à perte si l'on veut promouvoir l'industrialisation et compléter le produit de la vente du bois par de plus amples recettes fiscales.

203. Maints pays éprouvent des difficultés à financer les plantations que demandent leurs programmes de développement et ils s'inquiètent de voir que les organismes bancaires internationaux ne sont guère enclins à envisager favorablement les demandes de prêts de cette nature.

204. Plusieurs aspects de la planification et de la programmation régionales ont été examinés en fonction de la création de plantations et d'industries capables de tirer le meilleur parti possible des conditions écologiques ainsi que de l'emplacement et de l'ampleur des marchés. Les économies d'échelle dans les fabriques de pâte et de papier et dans l'industrie des panneaux à base de bois revêtent à cet égard une importance particulière. Il a cependant été relevé que des négociations fermes entre pays voisins touchant la distribution de plusieurs établissements communs pourraient conduire dans certain cas à accepter, afin de concilier tous les intérêts en présence, des emplacements qui ne réunissent pas des conditions optimales.

205. La guerre au gaspillage doit être menée à tous les stades de l'activité forestière: établissement des peuplements, aménagement forestier, vidange, transformation et utilisation. Il faut cependant prendre soin de distinguer entre gaspillage véritable et non récupération de déchets dont l'exploitation ne serait pas rentable. Il a été signalé à ce propos que les scieries mobiles offrent souvent un bon moyen d'éviter des pertes inutiles au débardage.

206. Le manque de personnel technique et de cadres a particulièrement retenu l'attention. Il est nécessaire, a-t-on dit, que des Africains reçoivent une formation de niveau universitaire qui leur permette de remplir des emplois dans les services forestiers et de se spécialiser dans la recherche, l'économie forestière et la commercialisation. Cette formation devrait être organisée sur une base sous-régionale et linguistique.

Le potentiel des pêches en Afrique

207. La Conférence a noté deux limitations de l'étude régionale du PIM; tous les pays n'ont pas été couverts et il n'a pas été fait état des ressources supplémentaires fournies par la pêche lointaine, qui sera traitée dans l'étude mondiale.

208. La Conférence reconnaît que le potentiel de production des pêches dans les eaux intérieures de l'Afrique (étangs de pisciculture non compris) sera sans doute entièrement réalisé d'ici 1985 si les objectifs de production suggérés par l'étude sont atteints. Mais pour parvenir à ce résultat, il faudra accélérer considérablement les programmes à court terme envisagés actuellement. En ce qui concerne les pêches intérieures les possibilités de développement du commerce intra-régional apparaissent plus importantes en Afrique centrale et orientale que dans la sous-région occidentale.

209. Les pêches hauturières et côtières offrent les plus grandes possibilités d'expansion que l'on ne connaîtra pas entièrement avant d'avoir effectué de nouvelles études des ressources. La Conférence a noté que pour dresser des plans détaillés de développement d'une industries des pêches maritimes, il faut avoir procédé à une évaluation précise des ressources et que la mise en place de l'infrastructure indispensable exigera un apport considérable de capitaux, des concours techniques importants et des programmes de formation adéquats.

210. Certains délégués ont demandé que l'on s'intéresse davantage aux ressources en crustacés qui, à court terme comme à long terme, devraient avoir des débouchés intéressants hors de la Région. La Conférence demande donc que l'on intensifie considérablement l'étude de ces invertébrés, en cherchant à mieux évaluer les stocks.

211. La Conférence a souligné l'importance des pêches en tant qu'elles peuvent, plus vite que l'élevage, contribuer à combler le déficit protéique au cours de la période envisagée par le PIM.

Développement du commerce des produits agricoles entre pays africains

212. La Conférence constate avec satisfaction que, dans l'analyse générale des problèmes commerciaux que contient l'étude régionale du PIM, une attention particulière a été accordée aux possibilités supplémentaires qu'offre l'augmentation des échanges entre pays africains. Elle reconnaît cependant que les exportations extra-régionales resteront nécessairement le principal débouché pour les produits de l'Afrique pendant quelque temps encore.

213. Bien que la production et le commerce présentent des structures analogues dans de vastes portions de la Région, la Conférence estime que les conditions écologiques offrent une diversité suffisante pour permettre des productions complémentaires ou spécialisées. A cet égard, la Conférence recommande que la FAO essaie de guider et de coordonner les politiques de développement des Etats Membres afin d'aider ceux-ci à renforcer et diversifier leurs économies en se conformant au principe des coûts comparés de production, ce qui par de même stimulerait le commerce intra-régional.

214. D'un autre côté, la Conférence a pleine conscience des multiples difficultés que soulève la promotion des échanges intra-régionaux. Les délégués ont mentionné en particulier les éléments suivants: insuffisance des données pouvant servir de base à l'analyse des flux commerciaux existants; connaissance trop limitée des possibilités commerciales actuelles; sérieux obstacles aux échanges sous forme de tarifs douaniers, de taxes et de règlements administratifs; problèmes monétaires et problèmes de paiement qui gênent beaucoup le commerce; graves faiblesses de l'infrastructure commerciale, comme par exemple la pauvreté des moyens de transport et des réseaux de communications et l'absence très fréquente des services et institutions de soutien nécessaires.

215. Il a été reconnu que les différences d'orientation des structures et dispositifs commerciaux résultaient en grande partie des attaches avec les anciennes métropoles et qu'il fallait à la fois du temps et des investissements considérables pour dépasser ces situations.

216. La Conférence souligne cependant qu'il appartient aux gouvernements de faire en sorte que bon nombre de ces obstacles soient aplanis en se montrant disposés à entamer des négociations avec les pays voisins et à accepter des engagements. Mention a été faite des groupements politico-économiques comme l'EAC, l'UDEAC, l'UEAC, les Etats de l'Entente, etc., et l'on a estimé qu'ils constituaient un bon point de départ vers l'instauration d'une coopération plus large. La Conférence note qu'à sa quarante-troisième session le Comité des produits est parvenu à des conclusions analogues quant à l'utilité des groupements économiques et marchés communs régionaux.

217. La Conférence fait donc siennes sans réserve les thèses exposées à cet égard dans l'étude du PIM et prend note avec une satisfaction particulière des quatre domaines dans lesquels la FAO est prête à mettre son expérience et ses compétences à la disposition des pays de la Région africaine:

- (i) Préparation d'une documentation plus complète sur les flux commerciaux existants;
- (ii) Analyse plus poussée des possibilités commerciales futures;
- (iii) Fourniture d'une assistance spécifique aux pays qui souhaitent promouvoir entre eux les échanges agricoles;
- (iv) Préparation d'études comparatives montrant les résultats obtenus par divers groupements multinationaux dans leurs tentatives d'accroître les échanges de produits agricoles entre leurs membres.

218. L'action et les études proposées à ces quatre titres devraient, estime-t-on, apporter des avantages immédiats à tous les pays africains et favoriser considérablement la naissance de nouveaux courants commerciaux intra-régionaux. La Conférence recommande donc que le Directeur général prenne les mesures nécessaires afin qu'un programme d'action puisse être immédiatement mis en oeuvre, le cas échéant en collaboration avec d'autres organisations intéressées.

219. Une délégation a signalé aussi le rôle que pourrait jouer, dans la promotion des échanges, une organisation régionale de commercialisation des produits et la FAO a été invitée à explorer et approfondir cette suggestion.

Stimulants économiques et commercialisation, notamment sur le marché intérieur

220. La Conférence approuve la politique énoncée dans l'étude du PIM qui met en évidence la nécessité de prévoir des stimulants adéquats aux agriculteurs et un système de commercialisation efficace permettant aux exploitants d'écouler leurs produits à des prix rémunérateurs. Le PIM estime qu'il faudra accroître de 3,3 pour cent par an les exportations et de 6 pour cent le commerce intérieur.

221. Avec des stimulants, les plans nationaux seront traduits en programmes d'action.

222. Les politiques de prix ont une influence particulièrement importante sur la dynamique de la production et les délégués ont mis en relief les facteurs dont il faut tenir compte pour fixer les niveaux de prix. Il a été convenu que même le petit exploitant agricole réagit fortement aux stimulants économiques et aux variations des prix. Les prix à l'exploitation doivent être effectifs. Les prix de stabilisation doivent être rémunérateurs pour l'exploitant. Les prix officiels doivent être annoncés avant le début de la campagne. La fixation des prix de soutien est un exercice technique difficile qui exige des analyses approfondies tenant compte des ressources des pays.

223. Le coût des inputs a de plus en plus d'importance à mesure que l'agriculture se modernise. A titre d'encouragement, il peut être utile, surtout dans les premiers temps d'un programme de développement, de subventionner les inputs et plus particulièrement les engrais. Néanmoins, plusieurs délégués ont appelé l'attention sur d'autres façons de réduire ces coûts en chargeant des organisations étatiques ou coopératives de livrer les biens de production aux agriculteurs, souvent à crédit.

224. Dans plusieurs pays africains, les coopératives doivent jouer un rôle essentiel dans l'ensemble du processus: encouragement de la production, fourniture d'engrais et autres inputs à crédit, conseils techniques aux exploitants, commercialisation des produits. Normalement, c'est par l'intermédiaire des coopératives que l'Etat devrait pouvoir le mieux organiser la fourniture des inputs, le crédit et la commercialisation.

225. Il a été reconnu qu'il ne suffit pas de créer des conditions favorables à des changements de la production; il est également nécessaire de persuader l'exploitant, ordinairement assez rebelle aux nouveautés, d'adopter les changements désirés. A cet égard, les délégués ont appelé l'attention sur l'influence de la radio et des autres moyens de grande information. Les organismes locaux de développement pourraient fournir l'encadrement nécessaire et il est possible de former la jeunesse rurale, qui est ouverte au progrès.

226. Bien que l'essentiel soit d'assurer des prix rémunérateurs, il ne faut pas négliger d'autres stimulants importants. Dans certains pays, il faut modifier des régimes fonciers périmés pour assurer des revenus équitables aux agriculteurs. Dans certains cas, la première chose à faire est de créer un réseau de routes dans les campagnes.

227. Bien que les facteurs à court terme retiennent le plus l'attention, certains problèmes à long terme revêtent également une importance considérable dans la stratégie des politiques. Le PIM montre que le marché intérieur, avec un taux annuel d'expansion de 6 pour cent, prendra une importance croissante par rapport aux marchés extérieurs qui marqueraient un accroissement de 3,3 pour cent seulement. Il est donc possible d'agir sur les prix et autres facteurs qui dépendent bien davantage des gouvernements, pour influencer la production des biens destinés au marché intérieur. De même, à mesure que le marché intra-régional se développera, on verra diminuer la dépendance par rapport aux marchés extra-régionaux, ce qui donnera aux pays africains plus de latitude pour déterminer leurs propres politiques.

228. La modification du rapport entrées/sorties, que recherche le PIM, constitue un autre facteur à plus long terme. En augmentant la production pour les marchés intérieurs et intra-régionaux, on diminuera la dépendance vis-à-vis des marchés extra-régionaux, où les perspectives des prix ne sont généralement pas favorables. Sur le plan des inputs, la coopération entre pays africains permettra d'obtenir dans la région même de plus grandes quantités d'engrais, de pesticides et d'autres biens et pièces d'équipement manufacturés, tandis que l'utilisation accrue de ces inputs favorisera les économies d'échelle. A plus longue échéance, le rapport pourrait évoluer dans un sens favorable aux pays africains.

229. Divers délégués ont évoqué les aspects financiers de l'expansion de la production et des moyens connexes de commercialisation, d'emmagasiner, de transport et de transformation. Ce facteur fait de toute évidence obstacle au développement du secteur agricole, étant donné les limites qu'imposent la pénurie relative et le coût des fonds d'investissement étrangers. Cette question vitale est traitée dans la synthèse générale du PIM qui sera communiquée aux gouvernements et qui aidera les pays en voie de développement à exposer aux organismes internationaux et bilatéraux de financement leurs besoins d'investissement aux fins du développement agricole.

230. Tant pour définir les politiques de prix que pour élargir les débouchés commerciaux, il est nécessaire d'analyser le potentiel de production et les possibilités de spécialisation de groupes de pays. La Conférence apprécie dans ce contexte la prompt réaction de la FAO, qui a offert d'entreprendre une évaluation préliminaire des perspectives de l'offre et de la demande céréalières dans les pays de l'Est africain. Avec la collaboration de la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture, le nouveau Service des analyses régionales et de l'examen préalable créé à la Division de l'analyse économique, espère pouvoir fournir une assistance touchant certaines questions de planification qui conditionnent toute politique efficace des prix et stimulants.

231. Le PIM reconnaît à la commercialisation un rôle fondamental dans le développement de l'agriculture africaine. L'existence de débouchés commerciaux qui garantissent aux producteurs des prix équitables constitue un stimulant indispensable. La Conférence convient sans réserves que la FAO doit s'employer de façon positive et active à favoriser l'amélioration des services de commercialisation.

232. La Conférence est consciente du rôle croissant qui sera dévolu aux coopératives dans le processus de commercialisation pendant la période couverte par le PIM. Elle souligne que leur efficacité est fonction de la qualité et de la continuité de la gestion. Les avantages que présente la formation systématique de gérants pour les coopératives de commercialisation, de services et de crédit, comme préalables à l'introduction de programmes élargis de coopération, ont été reconnus. La FAO est en mesure d'aider les pays à mettre sur pied des projets pratiques à cette fin. La Conférence se rend compte de l'intérêt qui s'attache à ce que la FAO collabore avec l'OIT pour traiter de la commercialisation agricole et des éléments connexes dans le cadre des projets généraux de développement des coopératives. Elle recommande donc vivement que les deux Organisations s'emploient de concert à promouvoir la formation de gérants de coopératives.

233. La nécessité de faire preuve de plus d'initiative pour créer de nouveaux marchés intérieurs et extérieurs est manifeste. Une politique résolue d'expansion suppose des renseignements sur les marchés, des techniques de vente et un effort de formation. La Conférence recommande donc vivement aux gouvernements de créer des centres de développement de la commercialisation au sein des ministères responsables de l'agriculture et des coopératives. Une assistance du PNUD pourrait être sollicitée à cet effet.

234. Dans l'immédiat, la Conférence recommande de créer, sous l'égide de la Commission de la commercialisation pour l'Afrique, un groupe d'experts qui donnera des avis à la FAO au sujet de la promotion des produits agricoles tropicaux et subtropicaux. Ce groupe sera consulté à propos des travaux de la FAO relatifs aux accords internationaux concernant la production et le commerce de denrées qui présentent une importance spéciale pour les pays africains. En donnant suite à cette recommandation, il sera tenu compte des activités déjà entreprises dans le cadre du Comité des produits de la FAO, du Centre GATT/CNUCED pour le commerce international et des ententes relatives à des produits.

Institutions rurales: méthode intégrée d'organisation en vue d'assurer à l'agriculture l'appui de services officiels

235. La Conférence a noté l'intérêt qui s'attache, selon l'étude du PIM, à une méthode institutionnelle intégrée de développement rural. Il est indispensable de mobiliser les ressources humaines et, en particulier, d'obtenir l'engagement sans réserve des exploitants et de leurs familles, et particulièrement des jeunes. Du même coup, l'efficacité des services de vulgarisation s'en trouverait renforcée.

236. La Conférence a souligné que cette intégration comporterait aussi des aspects non agricoles: transport, santé publique, éducation nutritionnelle, économie ménagère. Au cours des débats, ce dernier point a été considéré comme un élément essentiel du développement.

237. Dans une telle action, le facteur décisif est la création de Centres de développement agricole qui puissent servir de relais entre le gouvernement et les exploitants, en répercutant d'une part les directives politiques et en acheminant d'autre part les demandes visant la vaste gamme des services et inputs nécessaires au développement et au bien-être des communautés locales.

238. La Conférence a accepté le principe de cette formule et a suggéré d'organiser d'abord un projet pilote dans un pays de la Région où, selon les critères du PIM, il apparaît qu'une modification des techniques de production ou des possibilités de commercialisation serait fortement rentable eu égard aux investissements à consentir.

239. Plusieurs pays qui se sont lancés dans des entreprises de développement rural s'inspirant de principes analogues ont fait observer cependant qu'il faudrait pousser plus loin la mise au point de la stratégie après avoir fait une analyse comparative des diverses formules.

III. CONCLUSION

Invitations à la sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

240. La Conférence a pris note avec gratitude des invitations présentées par le Chef de la délégation de l'Algérie et par celui de la délégation du Cameroun au nom de leurs Gouvernements respectifs, qui s'offrent l'un et l'autre à accueillir la sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. En priant les représentants de ces deux pays d'assurer leurs Gouvernements que la Conférence et le Directeur général de la FAO sont sensibles à tant de générosité, le Sous-directeur général, Chef du Département du développement, a dit que le Directeur général réfléchirait très soigneusement au choix du siège de la Conférence et ferait connaître sa décision en temps voulu à tous les Etats Membres de la Région.

Cérémonie de clôture

241. La cérémonie de clôture s'est ouverte vers la fin de l'après-midi du vendredi 29 novembre 1968. Le Sous-directeur général, Chef du Département du développement, a présenté à la Conférence Son Excellence J. Babiha, Vice-Président de la République ougandaise, qu'il a invité à prendre la parole.

242. Son excellence le Vice-Président a déclaré que la cinquième Conférence régionale ferait date dans l'histoire de ces réunions, parce qu'elle survenait à un moment où l'Afrique était sur le point d'accomplir un progrès décisif dans la production alimentaire et agricole. A ce moment crucial, la Conférence a fait l'inventaire des nombreux facteurs nouveaux qui permettront à l'Afrique de promouvoir la révolution agricole déjà amorcée dans d'autres parties du monde en voie de développement: les gouvernements ont pris pleine conscience du rôle vital de l'agriculture dans le développement socio-économique de la Région; les sources de financement extérieures sont plus disposées à investir dans le secteur agricole; premiers résultats de la recherche et de la formation; on doit se dessiner un effort international pratique, réaliste et bien coordonné sous la forme d'un programme unifié d'action des Nations Unies en faveur du développement agricole de l'Afrique, programme dont les lignes directrices se conformeraient, sur la courte période, aux objectifs à long terme du Plan indicatif mondial.

243. Son Excellence le Vice-Président a souligné que l'on possédait désormais les instruments, les savoir-faire et les orientations nécessaires. C'est l'Afrique qui, au niveau national, sous-régional et continental doit mettre elle-même de l'ordre dans sa maison. C'est la première chose à faire et la plus indispensable pour que l'Afrique puisse s'intégrer dans la famille mondiale des producteurs agricoles.

244. Le Représentant régional par interim du Directeur général a répondu en exprimant au nom de la FAO sa gratitude au Gouvernement de l'Ouganda qui a tout fait pour bien accueillir la Conférence. Il remercie en particulier Son Excellence le Président et Son Excellence le Vice-Président qui ont honoré la réunion de leur présence lors de la séance inaugurale et de la séance de clôture. Après avoir tracé les grandes lignes de la réorientation donnée par la Conférence au travail de la FAO, il a promis que les efforts du Bureau régional reflèteraient fidèlement l'enthousiasme, la compréhension et le souci de l'avenir agricole de la Région qui ont été la note dominante des délibérations de la cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

245. Au nom de tous les participants, le Chef de la délégation de la République du Cameroun a exalté l'esprit de sincérité qui a inspiré les délibérations, dont la tenue n'a été égalee que par la diligence et la générosité avec lesquelles le Gouvernement du pays hôte s'est acquitté de ses responsabilités. L'orateur adresse des remerciements au Président et aux collègues qui ont aidé celui-ci à diriger les sessions avec une telle compétence. Il adresse également les remerciements de la Conférence au Directeur général, au Secrétariat, au Comité d'organisation du Gouvernement hôte et à tous ceux dont le travail "en coulisses" a facilité la réussite de la Conférence.

246. Le Ministre de l'agriculture, des forêts et des coopératives de l'Ouganda, parlant en qualité de Président, a prononcé alors la clôture de la cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

A. DELEGUES

ALGERIE

A. Amine Kherbi
Conseiller, Ministère de l'agriculture

Brahim Aissa
Secrétaire des affaires étrangères
Ministère des affaires étrangères

Mohamed A. Belarbi
Ingénieur au Ministère de l'agriculture
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

Bernard Toupet
Ingénieur
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

BOTSWANA

Tsheko Tscheko
Minister of Agriculture

Brian Lullum Batwell
Deputy Director of Agriculture
Department of Agriculture

Roger Haviland Slade
Economist, Ministry of Development Planning

BURUNDI

Albin Nyamoya
Inspecteur général
Ministère de l'agriculture et de l'élevage

Antoine Nyenama
Consul général du Burundi à Kampala

CAMEROUN

Jean Keutcha
Secrétaire d'état au développement rural

Jean-Baptiste Yonké
Directeur de l'agriculture du Cameroun oriental

Robert E.G. Burnley
Directeur de l'agriculture du Cameroun occidental

Mekoula Daniel Dang
Secrétaire permanent des Comités nationaux FAO/CMCF

CONGO (Brazzaville)

Augustin Kombo
Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts
Ministère de l'agriculture

Jean-Michel Moumbounou
Commissaire général au Plan
Commissariat général au Plan

Alphonse Malalou
Cher de Service de l'Office national des forêts

CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE)

Albert Oscar Bolela
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO

Désiré Mugalu
Chancelier, Ambassade du Congo

Prosper-Aimé Kibuey
Secrétaire général adjoint, ORNAFAIM

Pierre André
Docteur vétérinaire
Conseiller à la Présidence de la république

Léopold M.J. Lecaille
Fonctionnaire affaires étrangères
Ministère des affaires étrangères

CÔTE-D'IVOIRE

Joseph Aka-Anghui
Directeur général du développement agricole
Ministère de l'agriculture

Ibrahim Touré
Secrétaire général du Comité national pour l'alimentation

Claude Allieu
Ingénieur agronome, expert au Ministère du plan

Ferdinand Yao Saraka
Ingénieur des eaux et forêts
Directeur de l'agriculture du sud

Benoit Flé
Chef de service au commerce intérieur
Ministère des finances

Souleyman Sako
Premier Conseiller d'ambassade
Ambassade du Côte-d'Ivoire à Rome

Tapé Boniface Gotta
Docteur vétérinaire, Directeur des services vétérinaires
Ministère de la production animale

DAHOMÉY

Ahanhauzo A. Glele
Ministre du développement rural et de la coopération

Francis d'Almeida
Secrétaire général du Comité national pour la CMCF
Service d'alimentation et de nutrition appliquée

Maximilien Grimaud
Conseiller technique du Ministre du développement rural et
de la coopération

ETHIOPIE

Ghirmatchew Teklehawariat
Minister of Agriculture

Yohannes Habtu
Assistant Minister
Ministry of Agriculture

Asefa Woldegiorgis
A/Director General
Veterinary Department, Ministry of Agriculture

Zegeye Abberu
Assistant Minister

Ayele YesheWalul
Manager, Livestock and Meat Board

Zawdu Felleke
Chief, Technical Section

FRANCE

Bernard Pecriaux
Administrateur civil, chargé de mission au Secrétariat d'état
aux affaires étrangères

Michel Casse
Ingénieur agronome chargé de mission au Secrétariat d'état
aux affaires étrangères

GABON

Joseph Nyama
Ingénieur
Directeur adjoint de l'agriculture

GAMBIE

Yaya Ceessay
Minister of Agriculture and Natural Resources
Lamin Jonsaba Marenah
Director of Agriculture

GHANA

Albert Adomakoh
Commissioner for Agriculture

Edmund A. Dzima
Head of Ghana Diplomatic Mission in Uganda

Joseph Brookman-Amissah
Conservator of Forests

Clement Erasmus Tagoe
Coordinator, Agricultural Development

John N.N. Adjetei
Chief Fisheries Officer
Ministry of Agriculture

Sydney B.K. Quartey
Chief Veterinary Officer
Animal Health Division

Jones Godfrey Amofo
Chief Agricultural Economist

HAUTE VOLTA

Sory Sie
Ingénieur des travaux agricoles

Alassane Sere
Docteur vétérinaire

ILE MAURICE

Satcam Boolell
Minister of Agriculture and Natural Resources

Keshawa Lutchmeenaraidoo
Deputy Director of Agriculture

KENYA

Josiah Mwangi Kariuki
Assistant Minister for Agriculture

F.O. Sakwa
Deputy Director, Veterinary Services, Veterinary Laboratory

Joel Meshak Ojal
Permanent Secretary
Ministry of Natural Resources

William N. Mbote
Assistant Secretary, Minister of Tourism and Wildlife

Laxman Bhahdari
Senior Assistant Secretary
Ministry of Agriculture

Japhet Lojoodi
Assistant Secretary

John P.W. Logie
Chief Conservator of Forest

Frans Joseph Geurten
Planning Officer
Ministry of Agriculture

LESOTHO

Charles D. Molapo
High Commissioner

Norman Napo Raditapole
Director of Veterinary Service
Ministry of Agriculture

John H. Rhodes
Chief Agricultural Officer

LIBERIA

Joseph E. Ricks
Special Assistant to the Secretary of Agriculture

Sr. James Bush
Agricultural Research Officer
Department of Planning and Economic Affairs

MADAGASCAR

Xavier Delmotte
Secrétaire d'état à l'agriculture

François Doyen
Chef du Bureau de liaison avec les organismes internationaux
Ministère de l'agriculture

Georges Ramanantsuavina
Directeur au ministère de l'agriculture

Adrien Evarist Rakotoarivony
Chef du Service de la programmation régionale

MALAWI

John Evans
Deputy Secretary for Agriculture

MALI

Salif Sidibe
Directeur de cabinet
Ministère de l'économie rurale

Sékou Sissojo
Ingénieur agronome
Directeur service agricole

MAROC

Nor El Ghorfi
Ambassadeur du Maroc auprès de la FAO, Rome

N. Bencheick
Directeur du service des statistiques

NIGERIA

Bukar Shaib
Permanent Secretary
Federal Ministry of Agriculture and Natural Resources

Barnabas Sanyaoly Oloruntoba
Chief Agricultural Officer

Gervase Ajubitsi Eda Ogbe
Chief Conservator of Forests

UGANDA

J.B.T. Kakonge
Minister of Agriculture, Forestry and Cooperatives

A.K. Balinda
Deputy Minister, Ministry of Agriculture, Forestry and Cooperatives

A.B. Adimola
Permanent Secretary, Animal Industry, Game and Fisheries

Saul Nelson Semakula
Chief, Fisheries Officer

Martin S.B. Rukuba
Chief Conservator of Forests

Herbert Semuk Nsubuga
Commissioner of Veterinary Services and Animal Industry

Denis G. Kabega
Commissioner of Water Development

G.K. Binaisa
Deputy Commissioner, Department of Veterinary Services

James Henry Kagoda
Deputy Commissioner of Veterinary Services

Patrick Frederick Kunya
Assistant Commissioner for Agriculture

Ogagul Sylvestre Ossiya
Assistant Commissioner for Veterinary Services

Goerge Robert Onaba
General Manager, the Uganda Tea Growers Corporation

John Shafta Ikara
Principal Economist

George Wycliffe Boazi Gowa
Principal Economist, Ministry of Planning and Economic Development

Joshza Nowait Lomakol Akol
Senior Game Warden

Justus Muheru Byagagaire
Chairman, Lint Marketing Board

Alexander William Menzies Watt
Deputy C.C.F.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Nestor Kombotnaguemon
Ministre du développement

François Beyele
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement

Mathieu Zotokas
Ingénieur des services agricoles

ROYAUME-UNI

Arthur William Horner
First Secretary (Aid)

Emile Kingston Ayodele King
Acting Permanent Secretary

Jacob Arthur Christian Davies
Project Co-Manager (UNDP/SF Project)

RUANDA

Felix Kagaba
Directeur général adjoint de l'Institut des sciences
agronomiques du Ruanda

Célestin Ndagilimana
Directeur général du commerce intérieur

Philippe Kabagabo
Directeur général du service de l'agriculture

André Monnom
Ingénieur agronome
Conseiller ministère agriculture

Rehabia Banguka
Attaché d'ambassade

Camille E. Rutahintare
Chargé d'affaires a.i.

SENEGAL

Bocar Ly
Conseiller technique
Ministère du développement rural

Baba Dioun
Directeur des eaux et forêts, et chasse

Mamadou Diallo
Directeur du service de l'élevage

Bayoro Diallo
Directeur adjoint de l'animation

SIERRA LEONE

Franklin Sankoh Anthony
Minister of Agriculture

Shiaka Alphon Kawa
Acting Chief Agriculturist

TANZANIE

Derek Noel M. Bryceson
Minister of Agriculture and Cooperatives

Goerne Batega Rusimbi
Junior Minister
Ministry of Agriculture and Cooperatives

John Joseph Kambona
Director of Fisheries

Obadia Rugimbana
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Cooperatives

Godfriend Jacob Kileo
Director of Forestry

Timothy Apiyo
Assistant Director of Agriculture

Zakayo Daniel Maginga
Economist
Ministry of Economic Affairs and Development Planning

Titus Silas Lwabandiza
Director of Veterinary Services

Amaniel Hamza
Administrative Officer
Ministry of Agriculture and Cooperatives

TCHAD

Raymond Naimbaye
Ministre de l'agriculture

Victor Roumba
Directeur de l'agriculture

Enoch Nonga
Adjoint au Chef de la protection des végétaux

TOGO

Adam Pierre Adossama
Ministre de l'économie rurale

Antoine Meatchi
Conseiller technique
Ministère de l'économie rurale

TUNISIE

Slaheddine Abdellah
Ambassadeur en Ethiopie

Salah Midah
Chef de la Division de l'analyse et de la conjoncture
S.E. au plan et à l'économie nationale

Mohamed Jarraya
Chef de service
Sous-secrétaire d'état à l'agriculture

ZAMBIE

Jonathan K. Chivunga
Minister of State, Ministry of Agriculture

Evans Ikange Leonard William
Under Secretary, Ministry of Agriculture

Herbert B. Chipungu
Senior Principal
Ministry of Cooperatives, Youth and Social Development

Wasamunu Lufafa
Executive Officer
Ministry of Commerce, Industry and Foreign Trade

Blacklaws Ody Mulamba Chiyabwe
Deputy Chief Conservator of Forests (Supernumerary)

B. OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Marjorie S. Belcher
Attaché for Regional Economic Affairs, Embassy of the USA

William Davis
Agricultural Attaché, Embassy of the USA

Salvatore Di Palma
Regional Fisheries Attaché, Embassy of the USA

John L. Fischer
Chief Agricultural Division, USAID/Ethiopia

ISRAEL

Aharon Ofri
Ambassador of Israel

Yoav Biran
First Secretary, Embassy of Israel

OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE

Rev. Fr. John Lacoursiere

C. AUTRES OBSERVATEURS DES GOUVERNEMENTS

SWAZILAND

Shadrack J.S. Sibanyoni
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

D. REPRESENTANTS D'INSTITUTIONS DE LA FAMILLE DES NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA)

Robert K.A. Gardiner
Secrétaire exécutif

Hyacinthe Lat Senghor
Secrétaire de la Commission

Frank E. Pinder
Conseiller spécial du Secrétaire exécutif

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

C.K. Robinson
Représentant résident, Ouganda

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (HCR)

A.T. Nielsen
Représentant du HCR

Elliott Elliard Wako
Représentant adjoint

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED)

N.A. Cox-George
Chef de la Section des problèmes de politique commerciale

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Joseph Samuel Annan
Assistant du Secrétaire exécutif

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Francis Henry Ford
Chef de Projet
Centre consultatif et de formation des cadres

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (Unesco)

Alain Gille
Directeur Centre régional de science et technologie pour l'Afrique

Philip Walshe
Expert Unesco

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Gerard J. Clynne
Représentant OMS à Entebbe

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT (BIRD)

Cyrus Samii
Chef adjoint des services de la BIRD en Afrique orientale

Walter E.A. Schaefer-Kehnert
Economiste agricole

E. OBSERVATEURS D'AUTRES ORGANISATIONS

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

Mahmoud Mohamed Gadein
Expert-conseil en irrigation

Michael Dugan
Chargé des prêts

FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

Marc Veillet-Lavallée
Secrétaire général

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (OUA)

Joshua Buliro
Assistant du Secrétaire général

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE)

Christoph Beringer
Administrateur principal

F. SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secrétaire de la Conférence	V. Oga
Chargé des rapports	G.G. Watterson
Administrateur	N.C. de Caprona
Chargé des documents	Mlle D. Moro
Chargé de l'information	M. Benaissa
Traducteurs	J. Curtis
	Mme N. Vittorelli
Secrétaires	Mlle M.F. Brossard
	Mlle A.M. Giorgi
	Mme M. Navarro
	Mme S. Unwin
	Mlle A. Zampieri
	Mlle Zincke

G. PERSONNEL DE LA FAO PARTICIPANT A LA CONFERENCE

A.H. Boerma	Directeur général
Mlle H. Lawrie	Assistante du Directeur général
E. Hartmans	Assistant spécial du Directeur général

Personnel du Bureau régional pour l'Afrique

M. Mensah	Représentant régional par interim pour l'Afrique, Accra
St. G.C. Cooper	Fonctionnaire régional (institutions rurales) A. Abeba
M.J. Creek	Directeur du projet PNUD pour le développement de l'industrie du boeuf au Kenya
M. Jevremovic	Fonctionnaire régional (industries végétales), Accra
A.H. MacDonald	Fonctionnaire régional (pêches), Nairobi
H.W.C. Newlands	Fonctionnaire régional (production et santé animales), Nairobi
J.C. Proust	Fonctionnaire régional (nutrition), Accra
E.A. Quist-Arcton	Fonctionnaire régional (forêts), Nairobi
J.F. Savina	Fonctionnaire régional (nutrition), Nairobi
M.T. Zwanckhuizen	Fonctionnaire régional (ingénieur agronome spécialiste du traitement des produits), Nairobi

Département du développement

P. Terver	Sous-Directeur général
-----------	------------------------

Division des services régionaux

A.M. Molle	Service Afrique
------------	-----------------

Département de l'agriculture

H. Horning	Développement de l'irrigation, Division de la mise en valeur des terres et des eaux
J.H. Hulse	Chef de la Sous-Division de la science et de la techno- logie alimentaires, Division de la nutrition
I.R. Loerbroeks	Assistant du Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes
B.L. Nestel	Assistant du Directeur de la Division de la production et de la santé animales
S.L. Pringle	Chef de la Sous-Division de l'économie forestière, Division des forêts et industries forestières

Département des questions économiques et sociales

K.L. Bachman	Directeur de la Division de l'analyse économique
J.C. Abbott	Chef du Service de la réforme agraire, des coopératives, du crédit, de la commercialisation et de la sociologie rurale, Division des institutions et service ruraux
S. Taylor	Chef de la Sous-Division Afrique de la Division de l'analyse économique
J. Wolf	Chef de la Section tabac, fruits et légumes de la Division des produits

Département des relations publiques et des questions juridiques

G. Dubois	Chef du Centre de documentation
	<u>Plan indicatif mondial</u>
W.H. Pawley	Directeur du Bureau des conseillers en matière de politique
H. Quaix	Chef de l'équipe chargée de l'Afrique au sud du Sahara
	<u>Programme de coopération FAO/BIRD</u>
C. Brochu	Economiste agricole
	<u>Division de l'agriculture CEA/FAO</u>
W.J. Habashi	Chef de la Division, Addis Abeba

H. COMITE NATIONAL D'ORGANISATION

J.S. Laker	Secrétaire permanent, Ministère de l'agriculture et des forêts, Entebbe (chargé de la Conférence)
S. Opollot	Chargé de liaison
E.T.A. Ochwo	Chargé des transports

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

ARC/68/1	Projet d'ordre du jour
ARC/68/1a	Projet d'ordre du jour annoté
ARC/68/2	Activités de la FAO dans la Région
ARC/68/2-Add.1	Commission de commercialisation agricole pour l'Afrique
ARC/68/3	Problèmes relatifs au développement agricole pendant la période s'étendant jusqu'à 1980
ARC/68/3-Add.1	Possibilités de développement des pêches en Afrique au sud du Sahara
ARC/68/4	Programme de développement des industries agricoles en Afrique
ARC/68/5	Place des cultures vivrières dans la planification de l'agriculture
ARC/68/6	Inputs financiers et agriculture moderne
ARC/68/7	Divers aspects du développement de l'élevage en Afrique
ARC/68/8	Politique forestière en Afrique tropicale
ARC/68/9	Développement du commerce des produits agricoles entre pays africains
ARC/68/10	Stimulants économiques et commercialisation, notamment dans la perspective du marché intérieur.
ARC/68/11	Institutions rurales: méthode intégrée d'organisation en vue d'assurer à l'agriculture l'appui des services officiels
ARC/68/12	Structure régionale et réorientation des conférences régionales

Documents d'information générale

ARC/68/CONF/1	Discours du Directeur général
ARC/68/CONF/2	Discours de Monsieur R. Gardiner, Secrétaire exécutif de la CEA
ARC/68/CONF/3	Message de Son Excellence U Thant
ARC/68/CONF/4	Allocution de Son Excellence le Président Obote
ARC/68/CONF/5	Projet de résolution (sur la structure générale et sur les conférences régionales)
ARC/68/CONF/6	Projet de texte relatif à la stratégie de la FAO
ARC/68/CONF/6-Add.1	Résolution relative à la stratégie de la FAO
ARC/68/CONF/7	Introduction au PIM
ARC/68/CONF/8	Introduction du Représentant régional au document ARC/68/2
ARC/68/CONF/9	Projet de résolution présenté par la délégation du Kenya
ARC/68/CONF/10	Liste des points appelant une action à court terme
ARC/68/REP/1	Introduction
ARC/68/REP/2	Revue des activités de la FAO et de leur orientation à court terme
ARC/68/REP/3	Plan indicatif mondial

ANNEXE III

RESUME DES POINTS QUI APPELLENT DES MESURES PROCHAINES DE LA PART

des gouvernements

du Directeur général

Généralités

Porter les éléments de la stratégie en 5 points de la FAO et les recommandations relatives au programme à l'attention de tous les organismes s'occupant du développement de l'agriculture en Afrique. (61)

Renforcer les ressources et l'autorité du Bureau régional. (67)

Etablir une coopération plus étroite avec tous les organismes participant au développement agricole de l'Afrique. (67)

Créer des équipes pour promouvoir l'action de la FAO dans la Région. (67)

Supprimer les Bureaux sous-régionaux. (67)

Nommer des représentants de la FAO dans chaque Etat Membre. (67)

Signaler aux organes appropriés de la FAO et à la Conférence de la FAO, lors de sa 15ème session, la nécessité de donner un statut constitutionnel aux Conférences régionales. (67)

Réorganiser les Conférences régionales de façon à pouvoir, immédiatement avant les débats politiques, procéder à des échanges de vues au niveau des comités techniques. (67)

Soumettre aux Conférences régionales: les études des activités et des propositions futures suivant les 5 points de stratégie de la FAO; des renseignements sur la suite donnée aux demandes des conférences régionales antérieures; une liste des participants FAO. (67)

Production agricole

(a) Production et santé animales

Donner une plus grande priorité aux programmes de lutte contre les maladies, à la formation professionnelle, et au relèvement du statut de l'éleveur. (83, 192)

Réunir une conférence internationale sur la péripneumonie contagieuse des bovidés. (83, 189)

Accorder plus d'attention à la lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase. (83, 190)

Donner une aide en vue de l'action contre les maladies animales à l'échelon de la zone et de la région (mesures de lutte et d'éradication, recherches, formation). (84, 85)

Fournir une assistance en vue de promouvoir l'aviculture (amélioration des races, alimentation, conduite des élevages). (88, 195)

(b) Pêches

S'occuper des pêches intérieures. (56, 117, 208)

S'occuper des pêches intérieures. (56, 117, 208)

Créer des organismes pour la mise en valeur des eaux multinationales. (56)

Créer des organismes pour la mise en valeur des eaux multinationales. (56, 116)

S'intéresser davantage au potentiel des pêches dans les eaux saumâtres et lagunaires (118)

S'intéresser davantage au potentiel des pêches dans les eaux saumâtres et lagunaires. (118)

S'intéresser davantage aux ressources en crustacés. (210)

Aider à promouvoir la recherche et l'évaluation des stocks en ce qui concerne les crustacés. (210)

(c) Forêts

Promouvoir l'évaluation des ressources forestières. (57, 90)

Promouvoir l'évaluation des ressources forestières. (57, 90, 200)

Continuer de s'occuper de l'enrichissement et de la régénération des forêts naturelles (92)

Créer des centres régionaux de formation en matière d'abattage et de vidange, en coopération avec les centres nationaux. (93)

Intensifier la recherche sur l'utilisation plus complète des essences peu connues. (92)

Entreprendre des études sur les avantages indirects de la forêts et du couvert forestier. (94)

S'occuper de la formation du personnel forestier au niveau techniques et professionnel, dans le cadre des divisions sous-régionales et linguistiques. (206)

Fournir des avis relatifs à l'aménagement des forêts et aux concessions forestières. (200)

(d) Production végétale et protection des plantes

Accentuer la coopération régionale en matière de recherche et de production de semences. (64)

Intensifier la sélection d'une gamme élargie de matériel végétal en vue de la mise au point de variétés améliorées et promouvoir l'échange d'informations sur la base des zones écologiques. (107)

Création de ceintures vertes pour la production vivrière intensive autour des grands centres urbains. (175)

Accentuer la coopération régionale en matière de recherche et de production de semences. (64)

Intensifier la sélection d'une gamme élargie de matériel végétal en vue de la mise au point de variétés améliorées et promouvoir l'échange d'informations sur la base des zones écologiques en créant des centres régionaux de production de semences. (107, 174)

Intensifier l'aide aux programmes de diversification des cultures. (108, 125)

Demander un accroissement des contributions en vue de la lutte contre le criquet pèlerin. (108)

Diffuser de l'information et de la documentation sur les ennemis des cultures. (108)

Se préoccuper d'améliorer la production des parcours et s'intéresser aux recherches sur les cultures de couverture et sur le pacage dans les plantations consacrées aux cultures de rapport permanentes. (110)

Aider la recherche sur les moyens d'empêcher les grêles et de provoquer les pluies artificielles. (112)

Promouvoir la création d'un réseau régional d'instituts de recherche, de stations expérimentales et de centres de quarantaine, ainsi que de centres de formation au niveau moyen. (133, 183)

Aider à créer un réseau régional adéquat de stations de recherche, d'expérimentation et de quarantaine, en assurant la formation du personnel nécessaire au niveau moyen. (133, 183)

S'occuper de la normalisation des types existants de machines agricoles et de leur adaptation à des milieux différents. (140)

Publication d'un nouveau précis technique sur l'outillage à main et le matériel à traction animale. (140)

Elimination du déficit protéique

- Elargir les échanges d'informations sur les moyens d'améliorer la teneur protéiques des régimes et sur les aliments tirés de produits d'origine locale, riches en protéines animales ou végétales. (102)
- Créer des comités nationaux spécialement chargés des problèmes de malnutrition. (105)
- Créer des programmes d'alimentation scolaire au titre de la CMCF et du PAM. (105, 146)
- Aider à former le personnel des comités nationaux chargés d'étudier les problèmes de malnutrition et aider les comités à trouver des solutions, (105)
- Examiner la nécessité de créer des centres régionaux de formation en vue d'augmenter l'approvisionnement en produits protéiques de haute valeur. (119, 211)

Guerre au gaspillage

- Les comités nationaux de la CMCF devraient s'intéresser à la lutte contre les rongeurs et se préoccuper d'améliorer l'entreposage sur l'exploitation et dans les centres communautaires. (81, 109)
- Créer des bases régionales de formation sur l'entreposage des produits agricoles. (138)
- Donner plus d'attention aux traitements primaires en vue de réduire les pertes au cours de la récolte des produits forestiers. (205)
- Se préoccuper de la lutte contre les prédateurs des produits entreposés. (109, 138)
- Intensifier la coopération avec le UK Tropical Stored Products Centre et étendre les services de cet organisme aux pays francophones de la région. (138)
- Aider à créer des bases régionales de formation sur l'entreposage des produits agricoles. (138)

Mobilisation des ressources humaines

- Donner une attention spéciale à la mobilisation des ressources humaines. (63)
- Les comités nationaux de la CMCF devraient intensifier leurs efforts pour promouvoir dans leur pays une meilleure connaissance de la situation et des besoins des populations rurales. (79)
- Créer des centres agricoles chargés de guider la communauté rurale et de transmettre au gouvernement les demandes de services et de biens de production nécessaires au développement. (237-239)
- Donner une attention spéciale à la mobilisation des ressources humaines. (63, 146)
- Mettre l'accent sur la formation des jeunes et leur engagement. (78, 134)
- Prêter attention au rôle multiple de la femme dans le développement rural et donner suite aux recommandations de la Consultation ad hoc sur l'économie ménagère tenue à Accra du 20 octobre au 2 novembre 1968. (104)
- Entreprendre avec l'OMS une étude sur les effets de certains produits stimulants employés comme palliatifs par les ruraux. (106)
- Intensifier l'aide à l'établissement et à la mise en application des lois sur le régime foncier. (130)

Mobilisation des ressources humaines (suite)

Se préoccuper davantage encore de la création et du renforcement des services de vulgarisation. (132)	Se préoccuper davantage encore du renforcement des services de vulgarisation et de la formation des conseillers agricoles. (132)
---	--

Economie et gain de devises

Se préoccuper du commerce intérieur et intra-régional. (48,53,64,126,213,216)	Aider à définir les politiques d'expansion commerciale (48,53,126,127,213,218)
	Poursuivre et intensifier les activités relatives aux accords sur les produits. (48)
Créer des centres de développement de la commercialisation au sein des ministères nationaux responsables de l'agriculture et des coopératives. (233)	Aider à minimiser les obstacles à l'expansion des exportations outre-mer. (49, 50)
	Par l'intermédiaire de la CMCF, promouvoir des campagnes d'opinion en faveur d'une amélioration des termes de l'échange. (78)
	Jouer un rôle actif dans la promotion du commerce extérieur des produits de l'élevage. (86, 193)
	Aider à améliorer les méthodes et l'organisation commerciales. (127)
	Le Conseil de la FAO devrait approuver la création officielle d'une commission de commercialisation des produits agricoles pour l'Afrique. (127)
	Créer, sous les auspices de la commission de la commercialisation des produits agricoles pour l'Afrique, un groupe d'experts chargés de conseiller le Directeur général au sujet de la production et du commerce des produits particulièrement importants. (234)

Inputs financiers et matériels

Les comités nationaux CMCF devraient chercher à fournir aux pays développés des informations plus abondantes sur la situation et les besoins des zones rurales. (79)	Se préoccuper des investissements en vue de la diversification. (54)
	Fourniture d'engrais. (54,97,184)
	Intégration d'autres sources d'aide pour faciliter la fourniture des inputs. (65)
	Obtenir que l'on tienne davantage compte des difficultés des pays à satisfaire aux conditions classiques de financement. (74)

Inputs financiers et matériels (suite)

Veiller à ce qu'il soit constitué, avant les missions préparatoires, des moyens de financement suffisants pour permettre de mener un projet jusqu'à son terme. (75)

Faire effort pour que l'on s'intéresse davantage au financement des divers aspects du développement forestier. (93, 203)

Etudier l'emploi des engrais en relation avec d'autres inputs. (97)

Augmenter l'assistance en matière de capitaux, équipement et formation dans le développement des pêches. (119)

Demander une aide extérieure élargie en vue du financement des programmes de crédit. (128)

Le PAM devrait inclure des inputs agricoles et des biens de production agricoles dans son programme d'aide. (145)

Aider à résoudre les problèmes financiers que posent l'approvisionnement hydraulique et l'application sur une base écologique des recherches scientifiques nécessaires en vue du développement de l'élevage. (192)

Demander au Directeur exécutif d'inviter les gouvernements à faire effort pour atteindre les objectifs du PAM pour 1970/71. (148)

Planning de l'utilisation et développement des ressources

Aménagement des structures de production par groupe de pays. (53,57,91)

S'intéresser à la diversification. (54, 96)

S'efforcer de mettre un terme à la destruction néfaste des ressources forestières. (89, 197)

S'intéresser à l'utilisation multiple des forêts aux fins sylvi-pastorales, pour la conservation de la faune sauvage et pour les loisirs. (94)

Aménagement des structures de production par groupe de pays. (53,57,91,96)

Chercher d'autres sources d'aide en vue d'une planification et d'un développement coordonnés. (65)

Se préoccuper davantage de l'érosion des sols par le vent et par les eaux, et en particulier s'attacher à la formation de spécialistes des programmes de développement hydrologiques. (95)

Aider à promouvoir un meilleur aménagement et une meilleure utilisation des eaux. (98)

Planning de l'utilisation et développement des ressources (suite)

S'intéresser à l'intégration de l'élevage et de la culture. (110)

Créer une commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux. (101)

Aider à établir sur des bases plus réalistes les statistiques nationales de nutrition utilisées pour définir les politiques de l'alimentation et de l'agriculture. (103)

Se préoccuper de l'intégration de l'élevage et de la culture. (110)

Développement industriel

Accorder une attention spéciale au développement des industries forestières de façon à utiliser plus complètement les essences peu connues. (90)

Tâcher d'obtenir d'autres sources d'aide pour promouvoir le traitement des produits agricoles. (65)

Mettre l'accent sur les formules d'action par groupes de pays dans le développement des industries agricoles. (91, 139)

S'intéresser davantage au traitement des produits agricoles en général et plus particulièrement se préoccuper d'adapter le matériel de traitement à des conditions locales en cours d'évolution. (159)

Nommer un spécialiste des industries agricoles et des traitements auprès du Bureau régional. (139)

Plan Indicatif Mondial

Créer des équipes nationales inter-ministérielles qui feront la liaison avec le personnel FAO/PIM. (156)

Orienter les politiques d'expansion commerciale. (48, 53, 64)

Evaluation du potentiel national de production agricole, lors de la mise au point du Plan. (96)

Continuer de donner des avis et une assistance en vue de l'amélioration des bases statistiques de la planification du développement. (142, 143)

Publier aussitôt que possible l'étude régionale du PIM et prendre ensuite des mesures orientées vers l'action. (159, 173)

Publication d'un document indiquant la méthodologie utilisée dans l'établissement du PIM. (160)

Envisager des mesures pour réduire le coût financier des inputs matériels de manière à promouvoir leur utilisation plus large au service de l'agriculture moderne. (180)

ANNEXE IV

CINQUIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Kampala, Ouganda - 18 - 29 novembre 1968

Ordre du jour

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE

4. Exposé du Directeur général
5. Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEA
6. Exposés nationaux
7. Activités de la FAO dans la Région

C. PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUE INTERESSANT DIRECTEMENT LA REGION
Plan indicatif mondial

8. Problèmes relatifs au développement de l'agriculture pendant la période s'étendant jusqu'en 1985
9. Programme de développement des industries alimentaires en Afrique
10. Place des cultures vivrières dans la planification agricole
11. Les inputs financiers et l'agriculture moderne
12. Divers aspects du développement de l'élevage en Afrique
13. Politique forestière en Afrique tropicale
14. Développement du commerce des produits agricoles entre pays africains
15. Stimulants économiques et commercialisation, notamment dans la perspective du marché intérieur
16. Institutions rurales: méthodes intégrée d'organisation en vue d'assurer à l'agriculture l'appui de services officiels

D. CONCLUSIONS

17. Orientation du travail de la FAO pendant le prochain exercice biennal (adoption du rapport)
18. Stratégie de la FAO, réorganisation et réorientation des Conférences régionales
19. Date et lieu de la sixième Conférence régionale
20. Clôture de la Conférence

